ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LII, No. *51 New York* *: Tel : (718) 812-2820;* • ***Montréal*** *(514) 321-6434;* • ***Port-au-Prince****: (011 509) 223-0785* • *Paris (33-1)43-63-28-10* **28 décembre 2022 - 4 janvier 2023**

L'EX-SÉNATEUR MIRLANDE MANIGAT DANS L'ÉQUIPE D'ARIEL HENRY

Une feuille prêtée du manuel politique de son mari

Où peut mener cette nouvelle percée louverturienne ?

Par Léo Joseph

Il est opportun de poser la question de savoir si la décision de l'ex-sénateur Mirlande Manigat de rallier l'équipe d'Ariel Henry, nationalement décriée, s'inspire d'outre-tombe, tant que la situation dans laquelle elle se retrouve, présentement, rappelle l'itinéraire politique de son mari. Arrivé au Palais national, grâce à un « *accord* » avec l'Armée du général Henry Namphy, il disait à ses critiques qu'il avait réussi une « *percée louverturienne* ».

En effet, depuis le 21 décembre, suite à la rencontre du Premier ministre de facto avec des groupes de partis politiques, de la société civile et d'autres entités, à la recherche d'un accord, en vue de mettre fin à la crise et de jeter les bases du retour du pays à l'ordre constitutionnel, Mme Manigat se retrouve dans une drôle de structure de conseillers du gouvernement bicéphale dirigé par le Dr Henry. Voilà un événement qui a pris quasiment tout le monde à l'improviste. Bien qu'elle n'ait pas encore réagi aux multiples critiques dirigées sur sa personne, il y a fort à parier qu'elle y voit, elle-même, un « *sacrifice patriotique* » dont l'unique objectif vise à sortir Haïti de l'imbroglio dans lequel il se débat, depuis déjà trop longtemps.

Selon toute vraisemblance, la conseillère du Premier ministre de facto se trouve, d'ores et déjà, dans la ligne de mire de tous ceux qui reprochent à ce dernier de se mettre au service exclusif de la communauté internationale, au détriment des intérêts nationaux. En ce sens, le cas de Mme Manigat rappelle celui du fondateur et secrétaire général défunt du Rassemblement des démocrates nationaux progressistes (RDNP), dont la décision avait apporté une bouffée d'oxygène à l'équipe Namphy, dans la foulée du massacre de la Ruelle Vaillant, à Port-au-

L'ex-sénateur Mirlande Manigat

Calixte Fleuridor

Suite en page 2

L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT DE JOVENEL MOÏSE PIÉTINE TOUJOURS

Deux nouveaux individus arrêtés par la DCPJ

Au moins un est lié à la victime et à un ancien DG de la PNH

Par Léo Joseph

Plus les jours passent, et que les acteurs impliqués dans l'enquête, en Haïti comme à l'étranger, s'acharnent à tout faire pour cacher des « *secrets d'État* », davantage on s'éloigne de la résolution de ce crime. L'arrestation des deux derniers individus, par la Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), qui les accuse d'implication, dans ce parricide, soulève de nouveaux soupçons, tant sur les enquêteurs eux-mêmes que sur les hautes personnalités du pouvoir.

Plus d'une semaine après avoir procédé à leur arrestation, l'institution investigatrice de la Police nationale a annoncé l'incarcération d'Emmanuel Louis, inspecteur divisionnaire de l'institution policière, rattaché au commissariat de Delmas; et de Miradieu Faustin, ancien militaire, présenté pour agent de sécurité d'une entreprise commerciale de la capitale.

M. Faustin était plutôt connu

Commissaire divisionnaire Emmanuel Louis

Miradieu Faustin

Suite en page 15

ARIEL HENRY DANS SON ULTIME FORFAITURE

Des dirigeants politiques haïtiens s'associent à ce crime

Qui prendra des sanctions contre les criminels de lèse-patrie ?

Le Premier ministre de facto Ariel Henry, désormais monarque absolu.

L'ex-sénateur Mirlande Manigat

Par Léo Joseph

Les dernières négociations du Premier ministre de facto avec quelques partis politiques, des membres de la société civile et du milieu des affaires, ayant accouché du « *Haut Conseil de la transition* » (HCT), constitue son ultime forfaiture. Il est vrai qu'en Haïti, on dit souvent que chaque homme (ou femme) à son prix, mais on ne saurait croire que

Suite en page 4

HAPPENINGS!

A strategy to prolong the agony of Haiti while Ariel Henry and those of his ilk benefit

Ariel Henry wants to become a dictator.

By Raymond A. Joseph

After overseeing for 18 months the expansion of gang rule and a series of crises that have disfigured Haiti in all manners, the de facto Prime Minister Ariel Henry believes he's entitled to continue his job of demolition, whatnot with the support of his foreign friends.

Thus, has he introduced the ***"National Consensus for a***

Continued on page 7

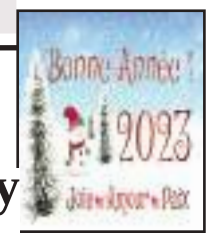

Jounal 28 décembre 2022 - 4 janvier 2023.qxp_HO 12/28/22 5:15 AM Page 2

L'EX-SÉNATEUR MIRLANDE MANIGAT DANS L'ÉQUIPE D'ARIEL HENRY

Une feuille prêtée du manuel politique de son mari

Où peut mener cette nouvelle percée louverturienne ?

Suite de la page 1

générales post-Duvalier.

Au moment où les électeurs commençaient à s'aligner, pour remplir leur devoir civique, au Bureau de vote, qui se trouvait à l'école nationale de cette adresse, des criminels, armés de machettes tombèrent sur ces citoyens sans défense, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, abattant comme du bétail, à l'abattoir, au moins une dizaine de personnes. Ce crime était, à l'époque, imputé à une bande de duvaliéristes dirigés par le général Claude Raymond, duvaliériste rouge de son état, doublé du filleul de François Duvalier, dit Papa Doc.

Point n'est besoin de dire à quel point le pays était en ébullition, moins de deux ans après la chute du régime trentenaire des Duvalier. Les militaires au pouvoir ont vite compris que leur situation était intenable, aux yeux de la communauté internationale, dont les pressions se faisaient de plus en plus fortes. Au pays, Namphy et sa bande étaient devenus des pestiférés. Aussi essayaient-ils, par tous les moyens, d'« *apaiser* » la fureur générale. Ostracisés dans tous les secteurs politiques, et voyant le vide se creuser inexorablement autour d'eux, les militaires commençaient à faire des mamours au

Le Premier ministre de facto Ariel Henry, désormais monarque absolu.

professeur Leslie F. Manigat, dont le RNDP se fit disponible pour les aider à sortir de ce mauvais pas.

Leslie Manigat à la rescousse

Approché par Henry Namphy et sa camarilla (civils et militaires), qui ne cessaient de courtiser M. Manigat, le plus représentatif de l'élite politique et intellectuelle d'Haïti, celui-ci n'ignorait pas le fait qu'il ne serait pas le premier à être embrassé par l'électorat, surtout en tenant compte de l'atmosphère politique, à ce moment précis. Mesurant ses chances, dans leurs moindres détails, au cas il serait mis en position d'affronter les électeurs, dans une course à 10, 15, ou même 20, sinon davantage, il décida d'accepter l'offre des militaires.

Le professeur Manigat a gobé l'hameçon à lui tendu par Namphy et sa clique. La garantie d'être « *élu* » au scrutin qui serait orienté dans le sens de sa victoire, il ne se fit plus prier. Voilà Leslie François Manigat porté au pouvoir, à la faveur d'élections boudées par la grande majorité des Haïtiens, alors que, suite à l'engouement électoral provoqué par la Constitution de 1987, tout le pays était en mode électoral, les citoyens, à l'échelle nationale, plus que disposés à voter pour leurs candidats.

Les événements, qui ont suivi la prestation de serment du président des militaires, allaient prouver que le patron du RDNP n'avait gagné qu'une victoire à la Pyrrhus. Car, moins de deux mois après son installation, au

Laurent Saint-Cyr

Palais nation, Namphy et ses troupes ont orchestré un coup d'État contre lui. Il ne finira pas de raconter les avanies que lui et sa femme et son entourage ont essuyé des mains même de soldats de la Garde présidentielle, de toute évidence encouragés par leurs supérieurs, avant de pouvoir traverser la frontière pour regagner Santo Domingo, la capitale dominicaine.

Mirlande Manigat réussit sa propre percée louverturienne ?

Trente-cinq ans plus tard, le destin semble offrir à l'épouse du professeur Manigat l'occasion de réussir sa propre percée louverturienne. Aussi n'a-t-elle pas hésité à donner dans le panneau, par rapport aux avantages qu'Ariel Henry lui fait miroiter. Elle ne semble pas faire attention au fait que celui-ci a fini par faire appel à elle parce que ses patrons sont à bout de patience avec lui, car voulant qu'il arrive à un accord, « *vraiment largement large* » pour que finisse cette « *longue plaisanterie* ».

Il semble aussi que Mirlande Manigat se jette tête baissée, dans cette aventure, ne prenant même pas le temps de « *dévisager* » le monde qui l'entoure, surtout en raison de sa manière de se jeter dans les bras d'Ariel Henry, si peu de temps après la mort d'Éric Jean-Baptiste, devenu le chef du RDNP. Dans nombre de milieux politiques, en Haïti, on ne finit pas de digérer ce crime, dont personne, au sein du pouvoir, ne s'intéresse à faire diligenter une enquête. Alors que les dernières paroles de la victime auraient dû

Suite en page 12

Jounal 28 décembre 2022 - 4 janvier 2023.qxp_HO 12/28/22 5:15 AM Page 3

The Terrorist Stagecraft: How to better light-up the fuse under Perpetual Institutional Brigandage in Haiti?

By Jacques-Raphaël Georges, DAV.

"What is happening on the streets of Haiti is not crime. It is not violence. It is not violent crime. It is war. It is a war being waged by hordes of heavily armed terrorists, stupidly called "bandits," on a defenseless population!

One of the reasons there are terrorists, naively called « bandits, » capable and audacious enough to kidnap, rape, steal, and assassinate, and getting TV coverage, is that while they have declared war on modern civilization, we keep threatening to bring them to justice. They have grown bolder because they know that we are bluffing with our empty threats of foreign military intervention.

Dr Jacques Raphaël Georges

However, if intervention there must be, it should be under American leadership. Firstly, they would have to rid the country of the cumbersome burden of first-rate criminals, irrespective of the class or social strata to which they belong.

The United States no longer must search for a name for the post-Duvalier era. Henceforth, it will be known as the age of Presidential Terrorism. Organized terror has shown its full potential to derail and postpone the peaceful transfer of power, to shut down the constitutional order, to terrorize the Haitian people, and send their political « leaders » into underground electoral shelters.

Here is a fundamental distinction that can no longer be avoided: You don't bring criminals to justice; you rain destruction on terrorists! I recall the response of the late American Defense Secretary Donald Rumsfeld, to a journalist who had asked him what he was to do with the Al Qaeda terrorists. He simply replied: "We kill them!" The same fate must be reserved to the Haitian terrorists.

As far as those who have been involved in arming the terrorists, importing and exporting drugs in and from Haiti, whatever their sociopolitical standing, they must ALL be arrested and offered residency at a federal prison, in Miami, Philadelphia, or elsewhere.

International stability is never a given. Neither is it always the norm. It is often a hope and a wish. However, when it is achieved, it's the product of self-conscious actions taken by the great democracies, and especially that of the world's greatest, the United States of North America. Thus, if America wants stability in Haiti, it must create it. It has the means.» (Dr. Jacques-Raphaël Georges, DAV)

****

(New Hampshire) -- Three decades ago, in his memoirs, published in Paris, a former boss of the DGSE, the French secret service, recognized that illegality, attack on privacy, on freedom, and even on life itself were of his domain. In a living room, this frankness, devoid of elegance, can be seen as a trait of cynicism. But in his field, that attitude produces disastrous effects.

No need to reinvent the wheel. The Haitian people are going through something analogous. Even worse! Their country has become a crime scene. After the *apparent collapse* of the Duvalier regime, in 1986, the impoverished Caribbean nation was newly freed, but unstable, in ruin and in play. The democracy the United States favored faced internal threats from anti-democratic subjects who, from the outset, decided to turn the country into a *killing field*, burning people alive -- on camera! They had a very specific aim: avenging alleged historical wrongs and imposing their four wills on society. Hitler, in Germany, Pol Pot, in Cambodia, had done just that. And to finally take over. To their credit, the new humanists tagged with the badge of « democrats » that ran Haiti managed to crush in the cradle the constitutionally timed peaceful alternation of power, the essence of democracy. Thus did the whole of Haiti become a crime scene!

« **These relentless predators' rise to power in Port-au-Prince is a society's worst nightmare**. »

Not since the Nazi rallies of the 1930s have we witnessed such celebration for spilled blood, for killing and dying. ***Would we have ever seen on American television a priest, even a deranged one, bragging about sordid and wicked ways to kill those he perceives to be his opponents?*** Hear that. I paraphrase: *How pleasant is the smell of the imperialists' friends, … the soil of Charlemagne Péralte enriched by blood pouring out of their bodies. »*

This atavistic love of blood and death and, indeed, immolation, in the name of God, may not be new. Medieval Europe had an abundance of millennial Christian sects which, until now, never had the means to carry out their evil deeds. On the other hand, these relentless predators' rise to power in Port-au-Prince is any civilized society's worst nightmare, a singular historical moment.

We have seen Haitian terrorists hanged --in another place at another time. We would have said "lynched" them, especially after the poor mother had paid part of the ransom for her baby, and was unable to come up with the balance. The most chilling, gruesome, and ***dehumanizing*** act of violence is what, a few weeks ago, raised a firestorm of indignation on *YouTube* -- and for good reason. A Haitian terrorist using the barrel of his gun, was raping a woman, while his comrades were joyfully filming the scene. The suffering cries of the poor woman were heart wrenching! Even Al Qaeda, ISIS, or Boko Haram would have put an end to that depraved member's life. But with Haitian terrorists, it was a ceremonial rejoicing time. ***Well, it is time for, at the very least, a humanitarian intervention in Haiti!***

Haiti has not known such widespread murderous perversion, even before the debauchery of 1986! Who would have imagined witnessing such inhumanity in the backyard of the United States of America? Where is the United Nations? Where is the OAS?

Foreign policy makers have difficulty understanding that culturally, in the Haitian popular imagination, « a bandit » conveys the image of a strong man. Consider that former President Martelly has adopted the nickname of "Legal Bandit!" Thus, a bandit commands respect. I recall, in middle school, at the National School of Casernes Dessalines, there were those students that everyone feared and respected: Roland Bouzy, the Augustin and Lemaire brothers. They were called "bandits." Nobody messed with them! They would share nothing with today's Haitian outlaws. Hence, my walking in the footsteps of the Parnassus' legislator, Nicolas Boileau, who had advised *"to call a cat a cat."* Therefore, in my view, today's outlaws terrorizing the Haitian population are not "bandits" in the Haitian *folklore* sense of the word. They are purely and simply **terrorists** and must be dealt with as such: **Terrorists must be killed!**

My brother Gérard Georges, Esq, reminisces, with a flood of sadness, that under the first U.S-backed Réné Préval administration, two of his clients, General Claude Raymond and Dr. Frantz Bataille, a journalist, were kidnapped while at a religious event organized by the vicious gang leader Ronald "Kadav" (*Cadaver*, in Haitian Creole). Trigger happy *Kadav* was a madman in the pay of Aristide and Préval. Once Mr. Kadav's mission was accomplished, he delivered the General and the Doctor fists and feet bound to the Haitian National police. Think of it. A bandit acting on direct order of the Presidents!

General Raymond died in jail. Dr. Bataille would have known the same fate had his lawyer not worked with the U.S. Embassy to fly him, as a *political prisoner*, to New York…

Mr. Kadav, would alas share the same fate reserved to all the presidents' henchmen. He was murdered when he became too cumbersome!

Presidential terrorism? This must be understood as a statecraft, not a performing art or military art. Basically, this kind of theatrical terrorism can really deliver its message when carried out by a vector of communication, such as the corrupt Haitian media!

The feature of the new phenomenon in Haitian politics is the absolute asymmetry between the psychological effects, on the one hand, and on the other, the means employed and the results obtained. It does not aim at causing only the greatest number of victims of rapes, assassinations, and kidnappings, but also at having the greatest psychological impact on the General Public.

Institutionally, since the presidency is perceived as being weak, presidential terrorism makes it possible to readjust the balance of power by instilling the fear of God in the president's adversaries, including the Haitian people in general. ***How to better light up the fuse under perpetual institutional brigandage in Haiti?*** According to your beliefs, these *born-again* constitutional criminals are either mystical or deranged. In either case, they are exceedingly dangerous and must be dealt with accordingly.

Moreover, the nexus between sub-state armed groups or presidential kamikazes, the National Palace and what remains of the national press are nothing more than theatrical terrorism. It is a message intended to convince the rest of *the nation* of the power of the president. The right to form sub-state groups to use political violence to create a broad psychological impact is a regalian right. It pertains to the king. The decision that the king takes is a sacred one. He has no explanation to give anyone. Not even to his conscience. Granted he has one.

The late Jovenel Moïse is no longer at the National Palace. But they keep telling us that « before his death, he had had handpicked Ariel Henry as prime Minister ». And the terrorists that the geniuses in the international community naively call « bandits » know it. « The King is dead, long live the king! » They cannot wait for the new monarch, minus a monarchy, to get « elected » via the unconstitutional « Provisional Electoral Council. » Whereupon another "constitutional" *Terrorist-in-Chief* will take his place and inherit the power of the man beyond the grave. Meanwhile, the de facto Prime Minister seems to be in touch with his old boss.

To say that for the past 30 years, Haitian presidents and armed groups have been supporting each other is an understatement far removed from reality. In fact, the institution of the presidency, in the Caribbean nation, is the biggest Ponzi scheme in the history of the hemisphere. Let's keep banging the drum on this one. For the sake of peaceful transfer of power, for the sake of stability, that presidency must be dissolved. The Prime Minister's Office is enough!

« **If the United States wants stability in Haiti, it must create it**... »

As a proud veteran of the

Continued on page 13

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Jounal 28 décembre 2022 - 4 janvier 2023.qxp_HO 12/28/22 5:15 AM Page 4

ARIEL HENRY DANS SON ULTIME FORFAITURE

Des dirigeants politiqueshaïtiens s'associent à ce crime

Qui prendra des sanctions contre les criminels de lèse-patrie ?

Suite de la page 1

ue ceux qui viennent de négocier avec Ariel Henry se soient laissés séduire par la promesse de belles et lucratives fonctions. Rien n'autorisait à croire que le CORE Group, allié à la représentante du secrétaire général des Nations Unies œuvrant dans le sens des intérêts des États-Unis, se serait embarqué dans un tel projet.

Après dix-huit mois qu'il a été mis à la tête du gouvernement, par les Américains et leurs partenaires diplomatiques, ses décisions politiques n'ont jamais été désavouées par la communauté internationale, aucun doute donc que celle-ci soit répudiée par ses tuteurs. Ayant, durant tous ces mois, à la primature, obéi à cette dernière comme son chiant couchant, assurément le Dr Henry est très imbu des exigences de ses patrons, par rapport à un éventuel accord inter-haïtiens, à leur stricte satisfaction. Les différentes acrobaties orchestrées, à son appui s'inscrit dans une logique anti-constitutionnelle faisant croire au Premier ministre de facto qu'il est autorisé à violer la Charte fondamentale du pays. Une posture tolérée, voire même encouragée par un système judiciaire dysfonctionnel et des citoyens activistes peu intéressés à exiger que des sanctions soient prises à l'encontre de telles dérives des dirigeants.

Autrement dit, Ariel Henry n'en a cure des préoccupations et revendications du peuple haïtien, dans l'élaboration de ses politiques, car se disant à l'abri de la protection de la communauté internationale. Voilà ce qui est à la base de la mise sur pied du « *Haut Conseil de la transition* ». À la lumière des nombreux accords dont, jusqu'ici, ont accouché les démarches du Dr Henry, il semble que ce dernier, un vrai substitut de la Constitution du 29 mars 1987, soit le plus décrié. Comme les attaques dirigées à l'adresse des personnes identifiées comme membres du Haut Conseil de la transition, Mirlande Manigat, Calixte Fleuridor et Laurent Saint-Cyr, mais surtout la première, condamnée à cause de son expérience et sa culture sociopolitique. Les organes de presse, parlée et écrit, en sus des textes offerts sur les réseaux sociaux n'ont pas tari de critiques de ces trois citoyens.

Une structure mise à l'écart des décisions de l'Exécutif

Le document appelé, « *Consensus national pour une transition inclusive et des élections transparentes* » créé par Ariel Henry, à l'issue de sa réunion tenue, au Caribe Hôtel, à Port-au-Prince, le mercredi 21 décembre, est, sans le moindre doute, appelé à remplacer notre Charte fondamentale, qui a été, on se rappelle, ratifié par une écrasante majorité. Il est donc impensable, même scandaleux, au fait, même criminel, d'avoir la velléité de la remplacer par un texte de neuf pages, un document rédigé par Ariel Henry et ses associés. Si des groupes politiques en reconnaissent la validité, au point d'y voir « *un pas dans la bonne direction* », d'autres le qualifient d' « *acte apatride et dangereux* », ou bien, à l'instar de l'ex-sénateur et candidat à la présidence Moise Jean-Charles, qui l'a relégué à la poubelle. Dans ce même ordre d'idée, le politologue Jean Robert Auguste, un des leaders sociopolitiques de la ville des Conaïves, dans l'Artibonite, dénonce « *un coup d'État extra-légal* ». En grande majorité, les formations politiques prennent leurs distances, par rapport à ce que des secteurs appellent « *le pamphlet d'Ariel Henry* », y compris ceux regroupés au sein de l'Accord de Montana qui, jadis, maintenaient des contacts avec le Premier ministre de facto, mais qui ont tourné le dos à sa dernière initiative. Il va donc sans dire que les acteurs politiques, qui souscrivent à ce document et qui s'embarquent dans ce projet d'Ariel Henry ont des motifs inavouables et inavoués pour s'y retrouver, tant que saute aux yeux le complot tendu au pays, dans le document du 21 décembre.

En tout cas, le genre de participation, que les membres du «*Haut Conseil de la transition* » sont appelés à fournir, dans le cadre du « *Consensus national pour une transition inclusive et des élections transparentes* », devrait interpeller tout patriote authentique, par rapport aux intentions d'Ariel Henry. D'ailleurs, le fait de réitérer sa « *volonté* » d'organiser des élections, dans le plus bref délai, selon l'accord conclu le 21 décembre, dans l'année 2023, devrait déclencher une révolte générale dans le pays, afin qu'Haïti se débarrasse, une fois pour toutes de cet intrus, à la primature, montrant à cette communauté internationale faisant subir ses choix politiques et diplomatiques à notre pays, de quel bois les vrais Haïtiens se chauffent.

Incohérence du document du 21 décembre dans les attributions du HTC

Il semble que les concepteurs du « *Consensus national pour une transition inclusive et des élections transparentes* » aient été trop vite en besogne, dans l'accouchement de ce texte, pour identifier ses failles, notamment l'incohérence affichée dans les attributions confiées à la compétence de ses trois membres.

Calixte Fleuridor

Laurent Saint-Cyr

Le document énumère ainsi les attributions du HTC :

« *Participer au choix des membres du Conseil électoral provisoire (CEP) en s'assurant de la crédibilité et de l'intégrité des élections, en sus d'organiser des évaluations d'étapes assorties de recommandations, en matière de performance du processus électoral*;

« *Choisir le Comité d'experts chargés de la révision de la Constitution;*

« *Coordonner un dialogue politique de haut niveau afin d'élargir la base du consensus entre les principaux acteurs politiques sociaux et économiques du pays sur la base d'un programme de sécurité, de réforme politique, constitutionnelle et électorale, de bonne gouvernance et de mesures économiques et sociales*;

« *Coopérer avec le Premier ministre et le Conseil des ministres pour définir une feuille de route comportant des étapes et des détails précis et mettre en œuvre un plan d'action stratégique pour la période de transition;*

« *Participer à la reconstitution de la Cour de cassation*;

« *Participer aux remaniements ministériels, aux changements dans les hautes directions de l'administration publique et aux réformes dans la diplomatie;*

« *Inspirer et s'assurer des réformes économiques, notamment en matière de recettes de l'État, de politiques fiscale et monétaire;*

« *Veiller à la mise en place et à l'exécution d'un plan global de sécurité publique;*

« *Identifier et proposer des réformes en matière de droits humains et de renforcement de l'État de droit;*

« *Identifier et proposer des réformes visant la sécurité sociale et alimentaires* ».

Les tâches attribuées au HTC font de lui un organe de l'Exécutif. Mais en réalité il est écarté de toutes décisions relevant de la compétence de celui-ci, comme, par exemple, le traitement des grands dossiers internationaux. Il y a fort à parier que Mme Manigat et ses collègues Saint-Cyr et Fléridor seront tenus dans l'ignorance de l'enquête sur l'assassinat de Jovenel Moïse, particulièrement les relations d'Ariel Henry avec Félix Joseph Badio. Rappelons que Badio, l'accusé numéro 1, côté haïtien du crime, se trouve encore en cavale. Contrairement au Colombien Mario Antonio Palacios Palacios, le Chilien d'origine syro-libanais, né en Haïti, Rodolphe Jaar et l'ex-sénateur haïtien Joël Joseph John. Également en cavale dès que leurs noms avaient été cités, dans le complot ayant abouti à ce crime odieux, ce trio a été vite appréhendé par le FBI, respectivement au Panama (Panama), à Santo Domingo (République dominicaine) et à Kingston (Jamaïque),

Suite en page 14

LE COIN DU POÈTE

Les derniers inspirés

À Castel Dougé Clitandre et Charles

Poème par Saint-John Kauss

Au jour des jours du grand voyage je maudis
Pétion et Boyer d'avoir refusé l'impossible
Empereur des aires, Dessalines,
Le ras-de-terre des colibris,
L'impitoyable danseur des collines,
L'Initié aux rites pétro-shango des îles
À femmes et des buveurs de rhum.
Ô cendres de Nègres multipliés dans les cimetières,
À herbes naines des parnasses,
Le peuple des prés vous accompagnera à la sautée des négoces.
J'aime la rose et ses allèles,
Et pourtant je n'admets point la circulation du pollen,
Les dépouilles d'ailes d'oiseaux migrateurs,
De chiens errants assis sur mes plages,
De Blancs-manants dépochés par et pour la traversée.
Je partage les cartes des derniers inspirés,
Géographie des lettres à odeur et aux accents de doux philosophes,
Tourterelles de l'enchantement des mots,
Pur des passages permanents sans bandits.
De mes amies camouflées pour ne pas voir la nuit,
Ses démagogies d'errance et du dehors,
Des prostituées à beau corps,
Sinon des fesses remplies d'amour et d'habitude.
Je me vois amant d'une policière,
Enchainée à mes pieds dans l'ordre donné à la caserne des cœurs
À l'arsenal du village de me remplir les panses de l'amitié.
Je ne veux pas détourner le plan de la cigale,
Manipuler les aspirations de la dorade.
Je ne parle pas de la mer ni de la rivière,
Chacun clame son innocence et balaie d'un revers,
L'Histoire si douloureuse de la savane,
Baignée dans la poussière des ignobles
Des jours funèbres des iguanes.
Je pense donc réclame l'avortement des écartés,
Des humiliés, des dégénérés,
pardonnés pour reprendre la vie/
Le métier le plus lourd à porter.

Montréal (Québec), 26/12/2022
Saint-John Kauss

Jounal 28 décembre 2022 - 4 janvier 2023.qxp_HO 12/28/22 5:15 AM Page 5

Quel est l'objectif de la politique du gouvernent Trudeau concernant Haïti qui favorise l'impunité des saltimbanques?

Par Paul Arcelin *

Le gouvernement du Canada de Justin Trudeau a récemment indexé des personnalités politiques et des hommes d'affaires haïtiens pour leur implication présumée dans des crimes économiques

Ex-ambassadeur Paul Arcelin

(corruption), dans le trafic de drogues, dans des crimes de sang ou pour leurs liens avec les gangs armés qui sèment la terreur dans le pays depuis plusieurs années.

Sur cette liste canadienne peu enviable, figurent, entre autres, l'ex-président Michel Martelly (parti politique PHTK), son ex-Premier ministre, Laurent Lamothe, ainsi que les ex-ministres de l'Intérieur Liszt Quitel et de la Justice Berto Dorcé et haïtien récemment forcés de donner leur démission du gouvernement illégitime du Premier ministre de facto Ariel Henry.

Les membres de cette liste de corrompus, que je qualifie de Saltimbanques, n'ont toutefois pas de biens au Canada, ce qui limite fortement la portée de ces mesures. Plus d'une centaine d'acteurs connus dont plusieurs sont supportés par différents membres du Core Group (composé des Ambassadeurs d'Allemagne, du Brésil, du Canada, d'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de France, de l'Union européenne, du Représentant spécial de l'Organisation des États américains et de la représentante spéciale du secrétaire général des Nations Unies) mériteraient également d'être ajoutés à cette liste d'infâmes. Pourquoi n'en font-ils pas partie?

De plus, les partenaires canadiens du Core Group n'ont pas pris les mêmes mesures envers ces Saltimbanques. Ce geste tardif du gouvernement canadien que nous saluons tout de même n'est que symbolique et n'a aucun effet réel sur ces criminels qui tirent avantage de la déstabilisation d'Haïti, autrefois appelée la Perle des Antilles…. En effet, ils continuent de jouir dans l'impunité les fruits de leurs crimes.

Est-ce que le gouvernement canadien se cherche une pseudo virginité morale en agissant tardivement de la sorte ? Il est de notoriété publique que depuis plus de 12 ans les ténors des gouvernements du parti politique PHTK et ses alliés sont impliqués dans de telles activités criminelles. Comment expliquer cet appui quasi inconditionnel des membres du Core Group (dont fait partie le Canada) à ces gouvernements issus du parti corrompu de PHTK ?

Il est essentiel de souligner que le gouvernement illégitime d'Ariel Henry a été propulsé par Michel Martelly et mis en place par le Core Group, et ce, malgré les soupçons qui pèsent sur ce dernier en lien avec l'assassinat de Jovenel Moise. Ariel Henry fût un ancien ministre de l'Intérieur et ancien ministre des Affaires sociales et du Travail du gouvernement corrompu de Michel Martelly, alors qu'il est de connaissance publique que ces deux ministères coordonnent les relations entre le pouvoir PHTK et ses gangs armés.

Pour mieux essayer d'analyser la question et comprendre l'incompressible de la position du CORE Group, il est essentiel de se remémorer les faits récents suivants:

En 2009, des élections ont eu lieu qui ont porté au pouvoir dans la controverse Michel Martelly. Ce dernier a été imposé par Hilary Clinton, secrétaire d'État des États-Unis. Les fichiers publiés par Wikileaks nous démontrent que Mirlande Manigat avait gagné les élections présidentielles au premier tour.

Le 6 janvier 2010, René Préval est à la fin de son mandat. Il s'apprête à transférer le pouvoir à Michel Martelly. Un tremblement de terre a frappé Haïti. Près de 300 000 personnes perdirent la vie.

La communauté internationale a décidé de gérer les sommes promises pour la reconstruction d'Haïti. La grande majorité des milliards dépensés l'étaient en aide liée. C'est-à-dire que des ressortissants des pays « donateurs » (consultants, ONG, entreprises étrangères, etc.) profitaient de l'aide internationale.

L'époux d'Hilary Clinton, l'-ex-président américain Bill Clinton (qualifiés de Reine et Roi d'Haïti par le magazine politique *Politico*) cumulait les fonctions de :

Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU;

Représentant spécial du gouvernement américain;

Co-président de la Commission internationale de reconstruction d'Haïti qui gérait dans la controverse (projets financés sans plans d'affaires, népotisme, favoritisme, fraude, etc.) des fonds internationaux pour des projets en Haïti; et

Gérer des fonds internationaux attribués à la Fondation Clinton dans une opacité décriée par les médias américains.

Michel Martelly, deux années avant son accession au pouvoir, a fait faillite à Miami. Il a maintenant plusieurs propriétés en Haïti, en République dominicaine, aux États-Unis, etc. valant plusieurs dizaines de millions de dollars américains. Cela n'inclut évidemment pas ses nombreux comptes off-shore.

http://www.haitiobserver.com/blog/michel-martelly-in-financial-problem-as-he-lost-three-homes.html

Le prestigieux *Pulitzer Center* américain et *Inter Press Services* écrivait en 2012 un article parlant du potentiel minier extraordinaire d'Haïti en se questionnant sur ceux qui en bénéficieraient.

https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2015/05/pdf_cph._l_industrie_minie_re_en_hai_ti._de_fis_et_re_alite_._juin_2015.pdf

Dans les mois qui ont suivi son accession au pouvoir, tel que l'a relaté le Washington Post, Michel Martelly a accordé illégalement et inconstitutionnellement d'importantes concessions minières à VCS Mining, une compagnie américaine sans aucune expérience dans le domaine. Un de ses administrateurs et actionnaires n'était nul autre que Tony Rodham, le frère d'Hilary Clinton.

https://www.washingtonpost.com/politics/role-of-hillary-clintons-brother-in-haiti-gold-mine-raises-eyebrows/2015/03/20/c8b6e3bc-cc05-11e4-a2a7-9517a3a70506_story.html,

Plusieurs concessions minières furent également accordées illégalement et inconstitutionnellement à d'autres entreprises canadiennes et américaines. Une carte établissant les concessions minières accordées sur le territoire haïtien est disponible dans le rapport de l'ONG montréalaise Concertation pour Haïti. Cette liste est incomplète, car elle date de 2012 et n'inclut pas plusieurs concessions accordées par Michel Martelly et feu Jovenel Moïse.

https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2015/05/pdf_cph._l_industrie_minie_re_en_hai_ti._de_fis_et_re_alite_._juin_2015.pdf

Entre 2018 et 2020, le président Jovenel Moïse mettait en place des mesures antidémocratiques afin de diriger le pays par décret. Des assassinats politiques avaient lieu (opposants, journalistes, militants des droits de la personne, etc.). Le peuple haïtien a gagné les rues par centaines de milliers afin de dénoncer ce pouvoir corrompu qui était impliqué, avec l'aide des réseaux financiers internationaux, dans de massifs détournements de fonds de milliards de dollars (Programme de Développement vénézuélien de PetroCaribe, Office National d'-Assurance-Vieillesse, frais de transfert de 1,50$, etc.)

Ces manifestations ont pris fin avec les massacres de La Saline, Bel-Air, etc. Plusieurs centaines d'innocents furent assassinés par des groupes armés avec la complicité de certains hauts fonctionnaires du gouvernent de feu Jovenel Moïse, selon le Commissariat des droits de l'homme de l'ONU. Le CORE group, dont le Canada est demeuré silencieux.

https://www.hrw.org/fr/world-report/2021/country-chapters/377434#:~:text=La%20Commission%20interam%C3%A9ricaine%20des%20droits,%C3%A0%20Port%2Dau%2DPrince.

Le gouvernement illégitime d'Ariel Henry et ses alliés politiques corrompus proposent une modification de la constitution, via un processus illégal et inconstitutionnel. Ils demandent une intervention militaire internationale afin d'organiser des élections frauduleuses.

La représentante du secrétaire général de l'ONU, Helen La Lime, ancienne ambassadrice américaine en Angola, appuyait Jovenel Moïse malgré ses crimes. En février 2021, elle a faussement prétendu au Conseil de sécurité de l'ONU que seulement 3000 personnes manifestaient contre le gouvernement d'Ariel Henry, alors que ces manifestants étaient de plus de 100 000 personnes de façon conservatrice. Actuellement, elle milite activement pour des élections organisées par le gouvernement corrompu d'Ariel Henry et pour une intervention militaire internationale.

La CORE Group appuie une modification de la constitution haïtienne. Cette modification permettait, par l'entremise de l'article 272, de légitimiser les contrats miniers accordés illégalement et inconstitutionnellement à des compagnies canadiennes et américaines.

Alors, comment le gouvernement canadien peut-il cautionner que les criminels au pouvoir depuis plus de 12 ans organisent des élections dans un climat de terreur planifié? Qu'en est-il des valeurs du respect des droits et des libertés, de la démocratie et de l'état du droit tant prônés par le gouvernement canadien.

La position du CORE Group n'a aucun sens. Elle ne respecte pas les principes démocratiques et de respect des droits de l'homme. Cette position, d'après l'analyse ci-après, semble orientée vers les intérêts privés de certains de leurs ressortissants et de leurs compagnies minières… l'analyse relatée dans le livre intitulé « Noir Canada » qui relate l'implication des compagnies minières et du gouvernent canadien en Afrique semble se répéter en Haïti… . https://ecosociete.org/livres/noir-canada

Que compte faire maintenir le gouvernement Trudeau, qui vient de frapper la ploutocratie haïtienne ? Le peuple haïtien applaudit fortement les derniers gestes du gouvernement Trudeau. Il attend maintenant de réelles mesures concrètes, efficientes et efficaces de la communauté internationale, tout en respectant la souveraineté haïtienne.

*Paul Arcelin, Auteur du livre « La Danse des Saltimbanques », homme politique et ancien haut fonctionnaire public, il nous fait part de ses expériences politiques ainsi que de son analyse sur la cupidité et la corruption des hommes politiques et d'affaires, qu'il qualifie de « *Saltimbanques* », et qui sont responsables de la situation polito-économique actuelle d'Haïti.

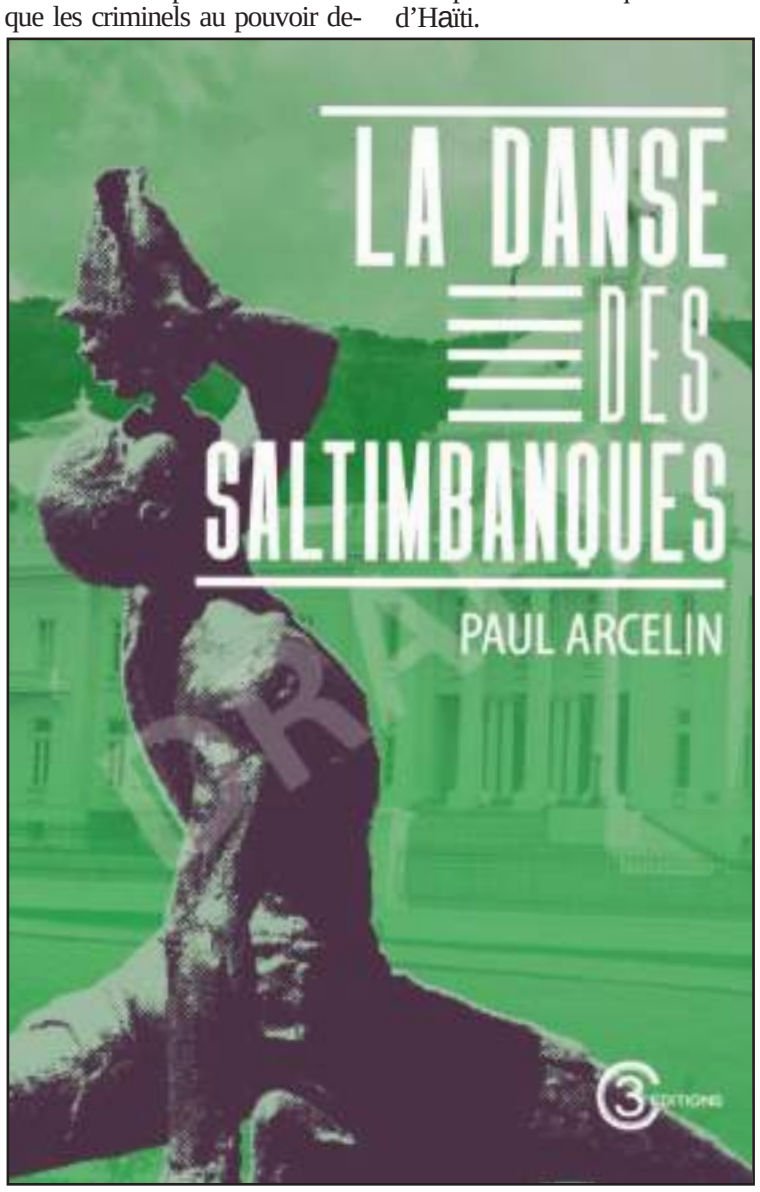

Jounal 28 décembre 2022 - 4 janvier 2023.qxp_HO 12/28/22 5:15 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Ariel Henry, Premye minis/prezidan avi !

Nan youn lòt 3 jou, se pral 31 desanm, lane 2022 ap fini, men lane 2023 tou parèt sou nou. Epi Ariel Henry (Aryèl Anri) toujou Premye minis. Okontrè, l ap pedale pou lane 2024. Men se pa sa yo te janm di lè Blan an te mete l anchaj peyi a. Yo t ap fè tout bagay an sekrè. San nou pa atann, nou ka tou pran youn lòt kout **«** *Avi* **».** Doktè pou doktè, yo ka ban nou youn lòt « Papa Dòk ». Antouka, n ap fè youn bak annaryè pou n voye je sou sa k reyalize depi Doktè Anri pase pye l aletriye.

Asireman, nou pa ka bliye se Premye minis defen prezidan de fakto Jovenel Moïse (Jovnèl Moyiz) te nonmen 2 jou anvan yo te ansasinen l nan, ki pa t gentan prete sèman, menm jou 7 jiyè 2021, lè sa te gen pou fèt. Bòs li te gentan vwayaje al nan peyi san chapo, krabinen anba 12 bal nan chanm akouche lakay li, menm je l yo te kreve.

Epi jan nou konnen l nan, Claude Joseph (Klod Jozèf) ki te toujou Premye minis, ke doktè Anri te sanse ranplase, gentan pran pouvwa a avèk sipò madanm Nasyon Zini an, Helen Ruth Meagher La Lime, ki anchaj BINUH (Bureau intégré des Nations Unies). Antan ke reprezantan sekretè jeneral Nasyon Zini an, pa gen fason pou l t al bay Klod Jozèf jarèt, san li pa t di bòs li sa.

Kou l pran mayèt la, Klod Jozèf deklare lalwa masyal tousuit nan tout peyi a, li se sèl chèf ann Ayiti. Li kouri mande èd entènasyonal, ak fòs militè pou vin ede l kenbe pouvwa a. Yo pa okipe l. Men 17 jou pita, nan dat 20 jiyè 2021, diplomat yo ki nan « CORE Group » la te met msye atè ak youn twit yo te pibliye, epi yo mete Premye minis defen an te nonmen an opouvwa : Doktè Aryèl Anri, you ansyen minis, ki te pase nan 2 pòs, sou gouvènman Michel/Michael Joseph Martelly a, ki rele tèt li « *Bandi legal* ». Kidonk, Premye minis la fè pati ekip ti ban legal yo ki nan Tèt Kale, pati politik PHTK, ki pote non prezidan tèt kale a.

Anvan m al pi lwen, fò m di nou tout gwo peyi ak gwo òganizasyon ki fòme sendika « CORE Group » la : Brezil, Etazini, Inyon Ewopeyèn, Lalmay, Lafrans, reprezantan Nasyon Zini ak reprezantan Òganizasyon Eta Ameriken. Jan nou wè l la, depi nan kòmansman, doktè Anri te gen gwo bwa dèyè bannann ni.

Antretan, li kontinye nan menm wout defen bòs li a, kòmsi msye kominike ak mò a chak swa. Li di l ap kontinye fè sa bòs li te deja anonse : Chanjman nan Konstitisyon an byen vit, epi fè eleksyon tousuit, nan mwa novanm 2021. Men nou te konnen tou sa se radòt. Novanm vini, Novanm ale, pa gen eleksyon. Li kontinye menm jan ak defen bòs li a, ki pa t janm fè eleksyon, jan sadwa, depi nan lane 2018. Se konsa pa t vin gen Chanm depite. Sena a menm pa t vo anyen ak sèlman 10 senatè sou 30, ki pa gen kowòm, sètadi ase manm pou pase okenn lwa. Nan dezyèm lendi mwa janvye a, nan dat 9 la, yo p ap egziste ankò, paske manda yo tout pral bout. Jan nou konstate l la, lè prezidan de fakto a te jwenn lanmò l, li t ap gouvènen pa dekrè, kòm youn diktatè. .

Odette Roy Fombrun

Epi men 7 fevriye 2022 t ap mache sou nou. Tout mounn te konprann Aryèl Anri, ki ranplase IJovnèl Moyiz, t ap rekonnèt manda l fini, epi pou l te bay demisyon l, mete youn gouvènman tranzisyon anplas. Enben, nan dat 21 janvye 2022, 18 jou anvan pou l te desann chwal papa a, *Bloomberg News* te blayi youn nouvèl ki di Aryèl Anri di li p ap fè youn pa, manda l pa marye ak manda Jovnèl Moyiz. Se konsa li la jouk kounnye a, e petèt ***avi*** ,kòm Premye minis e prezidan alafwa.

Sa k pase ak tout bèl pawòl asistan sekretè Deta amerike an ?

Nan dat 17 desanm 2021, Brian Nichols, Asistan Sekretè Deta pou zòn Lamerik Latin ak Karayib la, te bay youn konferans de près kote plizyè jounalis t ap poze l kesyon nan telefòn sou entènèt. Kòm nou konnen, se te epòk COVID-19 t ap fè ravaj, anpil mounn pa t ka reyini nan youn sal.

Mesye Nichols te louvri konferans lan ak bèl salitasyon pou tout mounn, epi l te di kijan l kontan pale ak yo, sitou apre reyinion li te fin fè ak 14 gwo otorite patnè entènasyonal yo ki te diskite sa y ap fè pou ede pèp ayisyen an. Menm minis Afè Etranjè Ayiti a te patisipe nan reyinyon an.

Men anvan li te aksepte pran kesyon jounaIis yo, li te di tou kijan li satisfè dèske dènye 12 nan misyonnè, 11 Amerikken ak youn Kanadyen, jwenn liberasyon yo. Yo te fè pati 17 ladan yo ke kidnapè yo te kenbe depi dat 16 oktòb, 2021 an.

Toujou, nan ti diskou entwodiksyon an, Brian Nichols, te prezante kondoleyans bay pèp aysyen an pou jan youn eksplozyon youn tank gazolin nan semèn nan te lakòz plizyè mounn mouri epi anpil lòt blese. Kivedi, gwo otorite ameriken sa a te admèt ke peyi a tèt anba.

Epi msye fè youn gwo rale sou sa y ap fè pou ede Ayiti, bay Polis Nasyonal la (PNH), ranfò pou yo ka batay kont gang. Y ap fè dekwa pou gang yo pa pran ti mounn anba zaj vin met nan gang. Y ap bay sosyete sivil ak gwoup politik sipò yo bezwen. An plis de sa, y ap ede pou ensitisyon Ayiti yo vin byen djanm, pou yo travay jansadwa. Li bay pwojè eleksyon jarèt epi fòk lalwa vin gen fòs li dwe genyen, e y ap batay kont kòripsyon. Nou annik pran youn ti moso nan tou sa Brian Nichols te di a. Antouka, si tou sa te fèt vre, Ayiti t ap sou ray devlòpman diran tout lane 2022 a. Men se pa sa nou wè.

Sanble tout pawòl Brian Nichols yo se pale anpil met la

Alapapòt se jounalis Jacqueline Charles ki pan kòn nan. Li poze kesyon kote li fè konprann tou sa k di a se pale anpil. M ap ba l lapawòl. Li t pale ann angle, men m tradui pou nou, paske tou sa li di yo montre li te wè byen lwen. Men ni : « *Mwen gen youn kesyon doub. Premyèman, si Ayisyen pa resi antann yo, kisa Etazini ak Kominote entènashonal prepare pou yo fè ?* »

Epi li kontinye, li di : *« Pou m fini, m ap vin sou kesyon Polis la. Mwen vle di ke tou sa w anonse yo se bagay ki te sanse ap fèt ak Polis la deja. Gen plis pase 10 zan, Kanada, Nasyon Zini ak Etazini ap fè sa. Yo bay bonjan ekipman. Men gen kèk mwa de sa, nou te wè yo kidnape 5 polisye, fanmi yo pa janm jwenn kadav yo. Alò ki diferans ki gen nan sa k pwopoze jodi a, ki pral pèmèt Polis Nasyonal la* (PNH) *vin gen pi bon ekipman toujou pou fè fas a gang yo ki blayi toupatou nan peyi a ?* »

Mesye Nichols te lage chaj la sou do gouvènman Ayiti a ki pa t byen itilize tout evestisman ki te fèt pou Polis la te byen mache. Menm salè polisyè yo pa sa l te dwe ye, e yo pa resevwa l atan. Se konsa Polis la vin demoralize. Epi li di kijan y ap jwenn lajan bò isit bò lòtbò pami patnè yo, pou ede Polis la. Li te menm mansyonnen Japon ki gentan bay 3 milyon dola ameriken. Epi lòt ap vini.

Antouka, m pa bezwen di n kijan sa te ye nan lane 2022 a pou Polis la. Gang vide plizyè polisye atè. Yo vin pran younn andan legliz bò Kwadèbouke, y ale avè l, yo touye l, yo pran machin ni. Mwen pa ka konte konbyen polisye ki pèdi lavi yo. Men aksyon ki pi tèrib la se kijan yo te ansasinen gwo otorite Lapolis la ki te direktè jeneral Akademi Polis la, sou wout Frères, nan Petyonvil, Harinton Rigaud, nan dat 25 novanm. Yo pati ak machin li ak tou sa k te ladan. Jouk kounnye a, nou pa tande okenn rapò gouvènman sou kisa yo fè ak gang sa yo. Kote machin chèf la ? Kilès ki konnen!

Milann Manigat chèf anba Aryèl Anri.

Premye minis Aryèl ap pedale pou youn lòt ane

Epi nan dat 21 desanm nan, anons la fèt. Premye minis Aryèl Anri ap la toujou, jouk 7 fevriye 2024. Si sa pa chanje antretan. Pou yo fè nou vale desizyon an, yo vini ak 2 ekip mounn k ap la pou ede Premye minis la nan « *tranzisyon an* », ki pa vrèman youn tranzisyon. Yo met sou pye sa yo rele « *Consensus pour une transition inclusive et des élections transparentes* », ki gen 3 mounn ladan l, ki swadizan reprezante tout kategori Ayisyen. Se Mirlande Manigat ki nonmen kòm prezidan *tranzisyon* kote l pa gen oken pouvwa, epi ak 2 lòt : Laurent St. Cyr ak Calixte Fleuridor. Apre sa, ekip Premye Minis la vini ak sa yo rele « *Organe de Contrôle de l'Action Gouvernementale* » ki pral gen 21 manm ladan l. Se kòmsi se youn Palman, ki pou veye kijn gouvènman an ap opere. Toudenkou, yo pral batay kont kòripsyon ak tout sa m ki met peyi a tèt anba. Nou ka remake yo met Konsitisyon peyi a de kote.

M pa kwè Madan Manigat te attan ni a reyaksyon youn bann manm RDNP, pati politik defen mari l, pwofesè Leslie Manigat, te fonde a. Yo denonse madanm nan epi anpil di si pou l rete anchaj pati a, yo menm yo pa ladan l. Men sa k pi rèd la, se sa Mesye Jean Fils-Aimé, PhD, di nan youn video ki parèt ak tit « *Lumière sur le monde* ». Li fini ak madan Manigat. Mwen pa ka bay tou sa l di a, men li avili madanm nan k al dèyè pòs pou kòb. Li pa konprann kijan Madan Manigat al siyen akò ak Aryèl Anri, mounn Tèt Kale sa yo. Youn akò ilegal, ki kont Konstitisyon peyi a. Youn mounn ki gen gwo diplòm, ki sanse se youn gran konstitisyonalis, pou l avili tèt li konsa. Ki egzanp li bay jenerasyon k ap vini yo ? Li menm jan ak tout politisyen visye ki pa wè peyi, sèlman pòch yo.

Tou sa n tande a, se Aryèl Anri, antan ke pèsonalite ki nan tèt gouvènman an, ki pou apwouve tou sa ki gen pou fèt. Gade kijan mwen t ap bliye di ke se mounn *Consensus* yo ki pral vin ak chanjman nan Konstitisyon an,ki pral vini tou ak youn Konsèy elektoral pou ka gen bonjan eleksyon, san pati pri, dekwa pou nouvo prezidan an enstale le 7 fevriye 2024. Lè sa a, Aryèl Anri sanse bat dèyè l.

Men tou sa n tande a, nou pa konn si sa pral fèt vre, paske nan menm dokiman yo met deyò pou anonse *Consensus* yo a, gen kesyon de sekirite ki pou deja etabli. Men pa gen sekirite ak gang toupatou, epi Premye minis la pa vrèman kont gang. Gade kijan li pa janm fè anyen kont gang Matisan yo, ki pran lòtbò a depi premye jen 2021, izole kapital la ak 4 depatman Gran Sid la ak Sidès, zòn Jakmèl. Premye minis la bezwen gang yo, paske toutotan gen ensekirite nan peyi a, okenn eleksyon p ap ka fèt. Se konsa, Aryèl Anri konpran li pral rete Premye minis e prezidan alafwa, ***avi !*** Paske li gen gwo bwa dèyè bannann ni: Kominote entènasyonal la, Etazini devan.

Men tou, nou pa janm konnen kilè pèp la pral fache toutbon, epi l deside pou mache pran yo. Nou konnen sa k te pase 7 fevriye 1986 ak youn lòt ti diktatè ki te vin eritye papa l, ki te ***prezidan avi !*** Nou pa bay pèsonn bouch. Men, sa *Antwán Nan Gonmye* wè pou yo, se pa pale !

TiRenm/
Grenn Pwonmennen
28 out 2022
raljo31@yahoo.com

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse

Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE

182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Jounal 28 décembre 2022 - 4 janvier 2023.qxp_HO 12/28/22 5:15 AM Page 7

HAPPENINGS!

Continued from page 1

Participative Transition and Transparent Elections."

If Haiti is in tatters, the 1987 Constitution is to blame

But before explaining what that "National Consensus" entails, one must read through an endless introduction to show its necessity. At the outset, blame is heaped upon the 1987 Constitution, which introduced the democratic era in Haiti. Since its introduction, Haiti is at *"its seventh breakdown of constitutional norms,"* and *"four (4) presidents failed to finish their mandates."* So, we go back to the 29-years of dictatorship, *n'est-ce pas?*

Moreover, *"the country has been bogged down in an unending economic crisis, . . . causing food insecurity for more than 50% of the population."* Also, *"the kidnappings, violence, proliferation of gangs, added to the impact of the humanitarian crisis tied to the Covid-19 pandemic have caused loss of employment, limited land communication between the different geographic departments of the country and restriction on travel for the population. All this represents an obstacle to human rights in a country threatened by a grave humanitarian crisis and which, recently, has seen the acute recurrence of cholera."* One would think that a regular objective analyst has been depicting the plight of Haiti. Oh, no, all that is in the document.

Ariel Henry, responsible for the mess, offers his own solution

Forget that most of what is described above occurred under the rule of Dr. Henry, a neurosurgeon who assumed power July 20, 2021, having been nominated to the post by President Jovenel Moïse before the latter's assassination, not confirmed yet, but imposed in a tweet by the international community. Though he was supported by the small group of the *"September 11 Accord, . . . the chronic political jostling continued to polarize the political sector, the business and social classes. Many accords and propositions were presents by different groups, with each one seeking to impose its own vision, to tackle and solve the multidimensional crisis that the nation faces."*

It's in this context that the Pri-me Minister asserts he's presenting *"a broader consensus [through]the addition to the Govern-ment of two (2) republican institutions, to deal with what's lacking currently: the High* ***Council of Transition*** *(French acronym HCT) and the* ***Organ of Control of Governmental Action*** *(French acronym OCAG). Such is the present national consensus."*

He proceeded in naming three members of the HCT: Mirlande Manigat, representing the political sector, will preside; the two others are Pastor Calixte Fleuridor, representing civil society and Laurent Saint Cyr for the private business sector. And this description of the job of the HCT: *"This High Council of the Transition will have the heavy task of supporting the Haitian government in all its undertakings."* The three named individuals are really figureheads and cannot attempt anything without consulting the Prime Minister. Though they'll have the privilege of attending ministerial meetings, they have no voting power. In other words, it's not really an independent body, but one to make the Prime Minister look good.

As for the *"Organ of Government Control,"* it will have 21 members, who will be picked from various political organizations, giving it the appearance of a Parliament in the absence of one. But it is doubtful that it could sway the Executive in anyway, having been put in place by him. Anyway, without any formal revision, the 1987 amended Constitution has been set aside as to how a government is formed. without any formal revision.

The same Haitian politicians filling their pockets

As it is, in the case of both these government-created organs, jobs have been created for people whose motive is to get a piece of the action, monetarily speaking. They don't really care about the welfare of the nation. At least their boss, the Prime Minister, has not shown any such concern. Consider his attitude towards the gangs of Martissant, who took over that suburb south of Port-au-Prince since June 1st, 2021, cutting off four geographic departments from the capital, as mentioned in the introduction of the text. This has impeded travel. But Dr. Henry didn't lift a finger against them. Moreover, he cohabitated peacefully with Jimmy Chézier, alias Barbecue, leader of the "Federated gangs," who was recently sanctioned by Canada. Not to forget that two of his cabinet ministers have also fallen under sanction. Not a model Prime Minister!

Though one foreigner supports his plan, Haitians forcefully reject it

Dr. Henry has found support for his ***"National Consensus"*** from at least one foreign source. Helen Ruth Meagher La Lime, the head of the United Nations Integrated Bureau in Haiti (BINUH), while attending the Security Council meeting in New York, on December 21, praised the consensus work of the Prime Minister by stating it *"includes steps for moving to elections within an 18-month timeframe."*

But the "Montana Accord" group in Haiti, which had managed to bring more political and civil society groups under its umbrella months earlier, sent a communication to the United Nations disputing the assertions of Ms. La Lime, stating that Montana is not part of the Prime Minister's so-called Consensus.

Various political personalities have denounced the Prime Minister's strategy to hold to power until February 7, 2024. The popular Moïse Jean-Charles, head of the political party *Pitit Dessaalines* (Dessalines' Children) who hails from Northern Haiti, said***"That's paper for the trash can,"*** *speaking* of the document of the ***"National Consensus."***

Several members of the RDNP (Rally of Progressive National Democrats), the party founded by the late Professor Leslie Manigat, criticized Mrs. Manigat for accepting to embrace Prime Minister Henry. But from Montréal, Jean Fils-Aimé, PhD, on *Lumière du Monde*, who says he had greatly admired Professor Manigat attacked the widow of the late eminent leader, who was Haiti's president for 133 days in 1988 before a coup d'état toppled him. During 15 minutes Fils-Aimé undressed Mrs. Manigat who *"should be ashamed of herself, a professor of Constitutional law."* She has accepted to be *"an accomplice to Ariel Henry! She's no different from other Haitian politicians who are looking for financial stability."*

We are in for a turbulent time beginning in January. Moïse Jean-Charles, speaking in Creole, said that "January 2nd, there'll be a start, but on January 6, demonstrations will start non-stop in the four corners of the land." For, it's almost like a slogan that people are repeating they don't want a new dictatorship with Ariel Henry who, with international support, has managed to stay in office pass February 7, 2021, when he should have transferred power to a transition government. But having tasted power, he will find another reason to hold unto it even after the new mandate he's given himself until February 7, 2024. Those who facilitate his task, such as those in the ***"National Consensus for a Participative Transition and Transparent Elections"*** are complicit in his attempt to become Haiti's new dictator.

RAJ
28 December, 2022
raljo31@yahoo.com

BRIEFLY, HERE AND THERE

***Odette Roy Fombrun has left us.** The well-known and respected writer, an intellectual and historian, died peacefully, December 23, at 9:28 in the morning, her daughter Marie Claude Bayard announced. She was 105 years old.

I call her the conscience of her times, especially for her gentle rebuke always of our leaders, including the presidents, that have misruled Haiti and caused the downfall of the nation. She was never fearful of expressing her feelings.

I had been her guest more than once, in the 1960s, when her late husband, Dr. Louis Roy, nicknamed Routo, was treasurer of the Haitian Coalition, the organization of which I was secretary general.

On my weekend visits to Montréal, where they lived, I spent hours discussing the situation in Haiti, then under the dictatorship of François "Papa Doc" Duvalier, who caused the drain brain of Haiti, when so many professionals and intellectuals fled the country. That's when the legendary *Radio Vonvon* drove Papa Doc insane.

Admirably, Odette Roy Fombrun ran the race of life. May she rest in peace, as she joins her husband, who passed away August 31, 2009.

***The UN Security Council authorized no troops in Haiti.** During its meeting of December 21, the members of the Security Council voted against deploying troops in Haiti under a UN mandate, as was requested by the United State. Despite pleas from the Haitian foreign minister, Jean Victor Généus, Russia vetoed it.

It's said that many other countries of the General Assembly, which don't participate in the deliberations of the Security Council, believe that foreign troops in Haiti now would appear as support for Prime Minister Henry, who appears to be setting the stage for a long stay in his post that he has also transformed into a prolongation of the presidency.

Will the U.S. resort to the plan for a hemispheric force, composed in the majority from CARICOM countries, to defeat the gangs which now control more than 60% of Haiti's territory? Stay tuned.

RAJ

AN ANALYSIS

The hypocrisy of the International Community

By Raymond A. Joseph

Despite the implication of de facto Prime Minister Ariel Henry in all sorts of evil acts that have caused the catastrophic situation in Haiti, the international community has come up with another formula to keep him in power for at least 14 months, until February 7, 2024, supposedly after a pretense of "free and fair elections" would decide who should govern Haiti constitutionally.

Under the tutelage of the U.N. head of the Integrated Bureau of the United Nations in Haiti (BINUH), Helen Ruth Meagher La Lime, who has overseen the current disaster since 2018, they've come up with two organizations to "cooperate" with the Prime Minister, giving their concoction the name of ***"National Consensus for an inclusive transition."*** But it's a transition in name only, because the *"High Council of Transition"* (French acronym HCT) and the *"Organ of Government Control"* are not free entities. Whatever they do must have the input of the Prime Minister, who is ***"head of government."*** Consider this, the HCT may participate in meetings of government ministers, *"without any voting right."*

A very detailed document has been published about the establishment of the HCT, giving the impression that real reform is being undertaken, showing that the government will operate under the rule of law and governance will be under watch to maintain its integrity. Interestingly, *"all will be done (by the HCT) to identify, denounce and sanction disloyal and corrupt practices that have destroyed public and economic life in Haiti, to put an end to a climate of fear and to impunity which undermines judicial processes."*

Ariel Henry, an accomplice of criminals

Who wouldn't applaud such lofty goals? But how can the ***"head of government,"*** Ariel Henry, be trusted to undertake such reforms when it's shown that he's been at ease with the perpetrators of *"disloyal and corrupt practices."* He named one to the sensitive post of Minister of Justice and Public Safety, though he had extreme negative information concerning him.

We mean Berto Dorcé, who was quietly under U.S. sanctions,

Continued on page 14

Jounal 28 décembre 2022 - 4 janvier 2023.qxp_HO 12/28/22 5:15 AM Page 8

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Donald Trump devrait invoquer « aliénation mentale » en guise de défense

Suite à son attaque contre le Comité 6 Janvier, qui a eu sa dernière séance le 19 décembre et rendu public son rapport jeudi dernier (22 décembre), concernant l'émeute des partisans de l'ex-président Donald Trump, le 6 janvier 2021, dirigée sur le Capitole, haut lieu de la Législature américaine, afin d'empêcher la confirmation de la victoire de Joseph Biden aux élections de novembre 2020, un professeur de l'université Harvard a avancé que les avocats de Trump devraient recourir à l'argument de l' « *aliénation mentale* » (« *plead insanity* ») dans le procès attendu de l'ex-président.

En effet, le professeur Laurence Tribe, cité par *Insider*, (Cheryl Teh), le 25 décembre 2022, dit qu'il y a lieu pour les avocats de Trump d'invoquer l'argument d' « *aliénation mentale* », dans un tweet émis ce même dimanche, concernant le message en vidéo de l'ex-président adressé au Comité, dit « *Select* », de la Chambre basse.

En effet, le professeur Tribe, expert en loi constitutionnelle, dit ceci : « *Si telle est la défense, lors du prochain procès de Trump, je n'envie pas les avocats qui acceptent de le représenter* ». C'est beaucoup dire d'un expert qui a suivi la dernière prestation du Comité et ayant en sa possession le rapport complet mis en circulation le jeudi 22 décembre. Il a eu le temps de bien décortiquer le rapport, truffé de preuves accablantes contre l'ex-président, qui a raté le coup d'État qu'il fomentait. Un cadeau de Noël empoisonné pour lui, disent certains.

Trump se discrédite par ses déclarations

Dans sa réponse au rapport du Comité 6 janvier, postée sur son site internet « *Truth Social* », créé, en octobre 2021, par « *Trump Media & Technology Group* », on peut visionner Trump lui-même débitant ses insanités. Il a commencé par une insulte disant du « *Comité Select* », « *Comité Non Select* », et continue à déver sa bile.

Il a le toupet de dire qu'« *il n'y a pas eu d'émeute* », en dépit de tout ce qu'on a vu à la télévision, le 6 janvier 2021, qui a été enregistré et qui fait partie du rapport du Comité 6 janvier. Selon lui, tout était concocté par Nancy Pelosi, la démocrate, présidente de la Chambre basse, et les extrémistes de gauche pour l'avilir. Il ne s'embarrasse pas pour dire qu'il s'agissait d'une « *protestation contre le vol des élections qui a dégénéré* ». Auissi, a-t-il ajouté que rien n'est dit dans le rapport concernant ce qui a déclenché la colère du peuple : « *L'élection corrompue, qui était un désastre* ». Pourtant, ses proches lui ont dit qu'il se trompe sur les résultats des élections et qu'il a perdu, au tribunal, ses nombreuses assignations.

Quant à lui, personnellement, il fait valoir que « *le Comité n'a soumis aucune évidence que j'avais voulu fomenter la violence au Capitole. L'évidence n'-existe pas. C'est un monstrueux mensonge. Ils en sont au courant* ». Et patati et patata !

Le professeur Tribe a raison de dire que les avocats de Trump

Volodymyr Zelensky, tient bon appuyant sur les USA.

devront plaider « insanité mentale ». Car, les déclarations de l'ex-président le contredisent. L'enregistrement existe de son invita-

À Buffalo, New York, les véhi-9cules n'ont plus droit de circuler, la neige reigne en puissance.

tion à ses partisans, bien avant le 6 janvier, leur disant, « *Be there, will be wild* » (Soyez présents, on se fera bien marrer ». Ils étaient bien présents, le 6 janvier 2021, certains d'entre eux armés. D'ailleurs, il y a eu des inculpations et l'emprisonnement de certains pour leur participation à l'émeute, qui a coûté la vie à cinq personne, dont un policier.

Et comment Trump peut-il réfuter son dernier message — enregistré — du 6 janvier 2021, au parc dit l'Élipse, d'où il a envoyé ses partisans, surchauffés par son discours, au Capitole, leur disant : « *Il faut nous battre sans répit. Si vous ne vous battez pas sans répit, vous n'aurez pas de pays* ». (« We must fight like hell. If you don't fight like hell, you'll have no country »).

Et n'avait-on pas installé un échafaud dans l'aire du Capitole, et que l'on cherchait le vice-président Mike Pence, au cri de « Hang Mike Pence ? » C'était sa punition pour n'avoir pas fait ce que le président lui avait demandé : utiliser de l'autorité, dont il ne disposait pas, selon la Constitution, pour empêcher que le Congrès confirme la victoire de Biden, ce jour-là, permettant le transfert du pouvoir le 20 janvier.

Alors, on comprend bien le professeur Laurence Tribe. Peut-être que les avocats de Donald Trump admettront, au tribunal, que leur client est atteint de folie, car un aliéné mental, privé de ses sens, n'est pas responsable de ses actes. Alors, à quand le rendez-vous au tribunal, en session extraordinaire ?

Et Donald Trump doit répondre de ses fausses déclarations fiscales

L'on peut comprendre pourquoi l'ex-président Trump n'a pas voulu, comme les autres candidats à la présidence, rendre publiques ses déclarations d'impôts. Car il a fraudé. Comment un milliardaire peut-il payer seulement $750 (sept cents cinquante dollars) d'impôts sur le revenu, en 2016 et 2017 ? Et des 15 dernières années, il n'a rien payé durant 10 ans, parce qu'il avait rapporté des pertes pour toutes ces années.

C'est la Cour suprême des États-Unis qui avait, le 30 novembre dernier, nié à Trump sa demande de refus de produire ses déclarations d'impôts au comité *Ways & Means* de la Chambre basse (Commission des Finances), qui a permis de découvrir le pot aux roses. Et le Comité a voté pour que soit rendue publique l'information. Assurément, cela fera encore plus de tort à l'ex-président, qui ne peut expliquer pareil comportement, notamment aux millions de citoyens, surtout les plus pauvres, qui paient beaucoup plus que $750 l'an.

BRIÈVEMENT, D'ICI ET DE LÀ

***Tempête de neige aux E.U., les programmes de fin d'année gâchés —** Une tempête de neige s'est abattue sur une grande partie des États-Unis, causant quelque 64 décès, jusqu'à hier, mardi 27 décembre, dont 28 à Buffalo, dans le nord de l'état de New York, la zone la plus affectée. « *C'est le pire depuis 50 ans* », dit un officiel de la ville.

Aussi la fête de Noël a-elle été gâchée pour des millions de personnes, qui n'ont pas pu faire le déplacement, car les vols des compagnies aériennes cloués au sol se chiffraient à environ 3 000 avant le 25 décembre et aujourd'-hui, mardi 27, on a répertorié 19 000 vols annulés durant deux semaines. Dire que pour la Noël seulement, on s'attendait à plus de 7 millions de passagers. Une perte énorme !

D'autres millions qui devaient se déplacer en voiture n'-ont pas osé prendre la route, avec

Vladimir Putin, toujours embourbé en Ukraine.

des tonnes de neige jonchant le sol. Or, c'était le début des voyages en masse de fin d'année,

La ville de Buffalo, New York, ensevelie sous la neige.

depuis l'ère de COVID-19, qui a fait son début en Chine, 2019, ayant atterri, aux États-Unis, en mars 2020.

***Le coronavirus ressurgit en Chine —** Entre-temps, la Chine, qui avait pris des mesures drastiques, en novembre, pour réduire les infections, lançant le slogan « *Zéro Covid* », a fait marche arrière, il y a deux semaines, face à un mouvement de rébellion généralisée de la population contre les mesures trop drastiques. Maintenant, on s'attend aux retombées négatives du virus en Inde et ailleurs. Beaucoup de pays, comme les États-Unis, souffriront les effets de la propagation du virus en Chine, car la production de médicaments fabriqués dans ce pays est déjà à la baisse.

Partout, on doit être sur le qui-vive, car le coronavirus et ses différentes variétés font des dégâts ici et là. Aux É.U, l'hospitalisation des patients atteint de COVID-19 est à la hausse, à plus de 50 % pour la plupart des hôpitaux, selon les données des autorités sanita*ires.*

***La guerre continue entre la Russie et l'Ukraine**

Mercredi de la semaine dernière, huit jours plus tôt, le leader ukrainien, Volodymyr Zelensky, était accueilli à la Maison-Blanche, lors d'une visite éclair, au cours de laquelle il a pris aussi la parole devant le Congrès, remerciant ses hôtes et demandant encore de l'aide pour son pays, face à l'agression russe. L'Ukraine essuie encore des hostilités de la Russie qui, depuis le mois de février, a envahi le pays voisin.

Le leader russe, Vladimir Poutine, y avait dépêché ses troupes, croyant qu'il était question d'un exercice militaire de 48 heures au plus, pour régler la question ukrainienne se rapprochant trop de l'Ouest. Dix mois, plus tard, la résistance ukrainienne a surpris le leader russe, dont la plupart des soldats ont subi une défaite humiliante. Toutefois, les bombardements russes, à longue distance, de la population civile continue, occasionnant d'énormes pertes. Et l'Ukraine d'attaquer, aussi à longue distance, des bases militaires, jusque très fond en Russie.

Voilà Poutine exprimant son désir de négocier un cessez-le-feu, admettant, cette fois, qu'il s'-agit de « *guerre* », plus d'exercice. Aussi Zelensky doit-il demander le retrait de toutes les troupes de l'envahisseur de son pays. En tout dernier lieu, la Russie a envoyé des renforts à Kherson, une ville ukrainienne où des combats acharnés sont rapportés. Volodymyr Zelensky aura besoin de USD 45 milliards $ supplémentaires que le Congrès U.S. a consenti pour son pays dans le budget de USD 1,7 trillion $ voté en fin d'année pour les dépenses de 2023.

Nous nous retrouverons en 2023, d'ici lundi, le premier janvier, double fête pour nous autres, Haïtiens, qui célébrons 1804. Que votre « *Soup Joumou* » soit appétissante !

Pierre Quiroule II
28 décembre 2022
raljo31@yahoo.com

Jounal 28 décembre 2022 - 4 janvier 2023.qxp_HO 12/28/22 5:15 AM Page 9

Jounal 28 décembre 2022 - 4 janvier 2023.qxp_HO 12/28/22 5:15 AM Page 10

ÉDITORIAL

Ariel Henry : Un accord voué à l'échec remplace un autre qui a fait échec

Puisque le CORE Groupe, agissant sous la dictée de Washington, est le vrai patron d'Ariel Henry, pour l'avoir placé à la primature, le peuple haïtien doit adresser leurs dénonciations, griefs et doléances le concernant à ces entités. Après les multiples dérives de ce dernier, notamment les différents accords destinés à favoriser une sortie de crise, délibérément piégés, donc ayant fait échec, il reste à demander à la communauté internationale de rectifier le tir. Mais, auparavant, qu'elle arrête de donner le change, par rapport à la vraie mission du Premier ministre de facto.

En effet, le document de neuf page, qui s'appelle « *Consensus national pour une transition inclusive et des élections transparentes* » représente la dernière imposture du Dr Henry, en l'espace de dix-huit mois. Si les accords qui ont découlé des négociations interhaïtiennes, quasiment sous la supervision des ambassades étrangères, basées en Haïti, n'ont jamais fait l'unanimité, au sein de la communauté haïtienne, cela ne semblait pas préoccuper outre mesure cette dernière. D'une ronde de transactions entre Haïtiens à une autre ayant débouché sur l'échec, les nations tutrices en prescrivent d'autres. Sans pour autant donner des mots d'ordre fermes pour que cessent les manœuvres déloyales annonciatrices de déceptions.

Au moment où la crise multidimensionnelle, que connaît Haïti, s'est considérablement envenimée, au point de porter le chef du gouvernement à solliciter l'intervention d'une force militaire étrangère spéciale, en vue de mâter les gangs armés prenant en otages plus de 68 % du territoire, tel que constaté par la communauté internationale, étaient lancées de nouvelles négociations interhaïtiennes. Vu l'état de désespoir dans lequel sombre Haïti, on se croyait en droit de s'attendre à une manifestation de bonne foi de la part d'Ariel Henry, en ce sens qu'il devait estimer le moment venu de jouer franc jeu, d'œuvrer vraiment pour le bien de la nation. Toutefois, il faut rappeler qu'ayant ses allégeances envers ceux qui ont fait choix de lui comme Premier ministre, il ne se sent pas obligé envers le peuple haïtien. Il l'a déjà prouvé, tout au long de sa carrière de dix-huit mois, comme chef de gouvernement. Il ne fait que récidiver avec ce dernier document.

Après toutes les stratégies anti-haïtiennes qu'il a lancées, depuis son arrivée, à la primature, le 20 juillet 2021, sans encourir de blâme de la part de ses patrons, ou bien l'ordre de changer de politique, qui peut prétendre que les résultats de ses négociations ne s'inspirent pas de ses tuteurs ? Surtout quand ces derniers, s'agglutinant derrière les Américains, appuient, sans réserve, les moindres décisions d'Ariel Henry réitérant ses promesses d'« *élections* », expression magique, récurrente dans les différents accords, et qui s'inscrit dans l'objectif politico-diplomatique de la communauté internationale. Le Premier ministre de facto s'y prête aveuglément, étant partie prenante de la stratégie de la mise en place d'une gestion politique, à long terme, suivant les intérêts de ces pays. Ne faut-il donc pas croire que les rencontres et négociations haïtiennes, ne soient vivement encouragées, voire même exigées, par la communauté internationale et qu'elles ne soient pilotées par celle-ci ? Voici donc, quoi que fassent et disent ces pays dits tuteurs, pour se défendre de l'accusation leur imputant les crises sociopolitiques d'Haïti et l'échec de la démocratie ayant entraîné la cohorte de malheurs qui s'est abattue sur notre pays, davantage ils leur collent dessus. À cet égard, les décideurs de la politique américaine envers Haïti s'imposent en tant que principaux empêcheurs du développement industriel, économique et politique de notre pays, en sus de l'évolution harmonieuse de sa société.

Non content de l'attitude antipatriotique d'Ariel Henry, à l'égard de ses patrons étrangers, reléguant les intérêts du peuple haïtien à la poubelle, il y a matière à choquer en constatant qu'il est suivi sur le terrain de la forfaiture par des représentants de groupes dont on attendait mieux. Tout au moins un comportement patriotique en harmonie avec les slogans dont ils se gargarisent à longueur de journée.

Il y a beaucoup à reprocher au Premier ministre de facto, dans le document présenté le 21 décembre. Mais le plus insultant, mais encore plus grave, reste le rôle attribué à l'organisme composé de trois membres, qui s'appelle «*Haut Conseil de la transition* » (H-CT). (*Gwo non touye ti-chen*), ce vocable a été, sans doute, créé pour épater les membres de cet organisme et donner bonne conscience aux concepteurs, nationaux et étrangers, de l'acte criminel et de lèse-patrie annoncé à cette date.

Certes, l'accord trouvé, avec les participants de la réunion du 21 décembre, a pour objectif d'exprimer différemment le rôle que le Blanc entend confier à Ariel Henry, et qui lui fait porter le double chapeau du chef d'État et de celui du gouvernement. Depuis que celui-ci s'est engagé dans les acrobaties de négociations inter-haïtiennes, une telle formule se dégage toujours ultimement. Voilà un Dr Henry « *incontournable* » planté dans le décor, par les Américains, en tant qu'agent exclusif du Département d'État. En ce sens, Brian Nichols, sous-secrétaire d'État aux Affaires hémisphériques, avait vendu la mèche. N'avait-il pas déclaré, à des hommes politiques et responsables de partis réunis avec lui, lors d'une mission en Haïti, que le chef de gouvernement de facto, bien que sous le coup de l'accusation d'avoir joué un rôle, dans l'assassinat du président de facto Jovenel Moïse, demeure « *obligatoire* », dans toute solution qui émergerait pour résoudre la crise.

Chose dite chose faite, encore, dans la « *conciliation* » trouvée entre le Dr Henry et des femmes et hommes politiques, pour la plupart issus du PHTK et de leurs alliés, à cette même réunion d'avant Noël. Le *Haut Conseil de la transition*, composé de Mirlande Manigat, de Laurent Saint-Cyr et de Calixte Fleuridor, ne fait pas partie de l'Exécutif, ses membres jouant le rôle de comparses. Autorisés à participer aux conseils des ministres, ils y restent des conseillers, sans voie délibérative. Ce qui est différent du Premier ministre de facto, président du Conseil des ministres ayant le dernier mot, dans la prise des décisions, avec celui-là.

À la lumière de tous ces faits, issus du document du 21 décembre 2022, il faut adresser des questions à la communauté internationale. De toute évidence, cet accord vise à concrétiser la mise en garde de M. Nichols, histoire d'assurer qu'Ariel Henry soit celui qui a la responsabilité de rendre les verdicts confortant la politique et la diplomatie des pays tuteurs. Mais, surtout, évitant qu'un « *intrus dangereux et inflexible, ou pire* » n'arrive aux commandes de la République. Cette stratégie est nécessaire pour préserver les « *secrets d'État* » gardés précieusement « *au nom de la stabilité politique et diplomatique* ».

Si les acrobaties, des derniers mois, des Américains et de leurs alliés, pour accoucher d'un accord garantissant la tenue des élections générales, par Ariel Henry, ont tous débouché sur l'échec, qui peut donner la garantie que l'accord du 21 décembre atteindra l'objectif souhaité ?

Après que les dessous des menées malsaines des Américains et de leurs alliés, dans le cadre de leurs politiques haïtiennes, des années 2009 à 2011, qui ont ouvert la porte du Palais national, au *Parti haïtien tèt kale* (PHTK), le peuple haïtien cesse d'avoir une attitude de bon enfant envers les diplomates en mission d'influencer la politique nationale, dans toutes ses dimensions. Aussi, jamais il ne cessera de regimber devant tous les complots montés contre lui, surtout avec la collaboration de ses fils égarés. Le moment est donc arrivé de dire au patron d'Ariel Henry : Halte-là!

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
96, Avenue John Brown, Série étage
Port au prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514-321-6434
12 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valbrun
13 K Avenue Foldhelbe, Ist Rt Aprt. 44
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
48.00 $ US, pour six (6) mois
90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF, pour six (6) mois
1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ere classe
$73.00 US, pour six (6) mois
$160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS, pour six (6) mois
125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/ville State/Etat
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèques ou mandat bancaires

Jounal 28 décembre 2022 - 4 janvier 2023.qxp_HO 12/28/22 5:15 AM Page 11

EDITORIAL

Ariel Henry: A failed agreement replaces another failed one a

Since the CORE Group, acting under the dictates of Washington, is the real boss of Ariel Henry, for having placed him in the saddle at the Prime Minister's office, the Haitian people must address their denunciations, grievances and complaints concerning him to this entity. After their multiple abuses, notably the different agreements intended to promote a way out of the crisis, deliberately undermined, leading to their failure, one must ask the international community to rectify the situation. First, it should stop giving the impression that the de facto Prime Minister's real mission is of another nature.

Indeed, the nine-page document called "*National Consensus for an Inclusive Transition and Transparent Elections"* represents Dr. Henry's latest deception in the past eighteen months. If the agreements that resulted from the inter-Haitian negotiations, almost all under the supervision of the foreign embassies based in Port-au-Prince, never reached unanimity within the Haitian community, that did not seem to bother the diplomats that much. From one round of transactions among Haitians to another that ended in failure, the guardian nations still prescribed others. But without giving firm orders to stop the disloyal maneuvers that herald disappointment.

At a time when the multidimensional crisis that Haiti is experiencing has considerably worsened, to the point of leading the head of government to request the intervention of a special foreign military force, to quell the armed gangs who have taken over more than 68% of the territory, as noted by the international community, new inter-Haitian negotiations were launched. Given the state of despair in which Haiti has sunk, one had the right to expect a demonstration of good faith on the part of Ariel Henry, who should have felt that it was time to play fair, to truly work for the good of the nation. However, one can't forget that his allegiance is to those who chose him as Prime Minister. Thus, he does not feel obligated to the Haitian people. He has already proven this throughout his eighteen-month career as head of government. With this latest document, he's showing that he has been true to himself.

Consider all the anti-Haitian strategies that he has launched since his arrival at the Prime Minister's Office on July 20, 2021. He's never incurred any blame from his bosses, and they have not nudged him to do otherwise, ordering him to change his policy. Therefore, no one can assert that the results of his negotiations are not inspired by his guardians. Especially since the bigwigs of the international community, following the mood of the Americans, unreservedly support the slightest decisions of Ariel Henry who keeps reiterating his promises of "elections", a magic expression, recurring in the various agreements, and which is part of the political-diplomatic objective of the international community. The de facto Prime Minister blindly lends himself to the game, for it is part of the strategy of setting up a long-term political management in line with the interests of these countries. Should we not, therefore, believe that the Haitian meetings and negotiations are not strongly encouraged or even demanded by the international community that could care less about them. So, whatever these so-called guardian countries do and say to defend themselves from the accusation that they are responsible for Haiti's socio-political crises and the failure of democracy, which has led to the cohort of misfortunes that have befallen our country, they keep doing the same things. In this respect, the decision makers regarding U.S. policy towards Haiti are the main obstacles to the industrial, economic and political development of our country. There can't be any harmonious evolution of our society.

Considering Ariel Henry's servile attitude towards his foreign bosses, while relegating the interests of the Haitian people to the trash can, one is shocked in noting that he's followed in his misdeeds by representatives of groups from which one would have expected better. At least one thinks they would have displayed a patriotic behavior in harmony with the slogans they gargle all day long!

There is much to reproach the de facto Prime Minister in the document presented on December 21. However, the most insulting, indeed very serious, is the role attributed to the three-member body called ***"High Council of the Transition"*** (HCT), as it's said "*Big name that kills small dogs."* This term was undoubtedly created to impress its members and assuage the conscience of its designers, whether national or foreign. It's a criminal and anti-patriotic act that was announced on that date.

Certainly, the agreement that was reached with the participants of the December 21 meeting is intended to express differently the role that the White Boss intends to entrust to Ariel Henry, making him wear the double hat as head of state and of government. Of course, this formula has always emerged in his acrobatics in the inter-Haitian negotiations. Now it is an "inescapable" Dr. Henry planted in the scene, by the Americans, as the exclusive agent of the State Department. In this sense, Brian Nichols, Under Secretary of State for Hemispheric Affairs, had let the cat out of the bag. Didn't he once tell the politicians and party leaders gathered with him during a mission to Haiti that the de facto head of government, though accused of having played a role in the assassination of de facto President Jovenel Moïse, remains "obligatory" in any solution to resolve the crisis?

This was done, again recently, in the "conciliation" found between Dr. Henry and some politicians, mostly from the PHTK and their allies, at this year's pre-Christmas meeting. The High Council of the Transition, composed of Mirlande Manigat, Laurent Saint-Cyr and Calixte Fleuridor, is not part of the Executive; its members are playing the role of accomplices. Authorized to participate in the councils of ministers, they remain advisors, without the right to vote. This is different from the de facto Prime Minister, president of the Council of Ministers, who has the final say in decision-making.

In light of all these facts, which stem from the document of December 21, 2022, questions must be addressed to the international community. Clearly, this agreement aims to put into practice the warning of Mr. Nichols, to ensure that Ariel Henry is the one responsible for issuing verdicts that support the policy and diplomacy of the guardian countries. Above all, to prevent a "dangerous and inflexible intruder, or worse" from taking over the Republic. This strategy is necessary to preserve "state secrets" that are carefully guarded under the pretext of "political and diplomatic stability."

If the acrobatics of the Americans and their allies over the past few months to reach an agreement to guarantee the holding of general elections by Ariel Henry have all ended in failure, who can guarantee that the December 21 agreement will achieve the desired objective?

After the unhealthy activities of the Americans and their allies regarding their Haitian policies, from 2009 to 2011, which opened the door of the National Palace to the Bald-Headed Haitian Party (PHTK), the Haitian people have ceased to show any good-natured attitude towards diplomats on mission to influence national politics, in all its dimensions. In addition, they will never stop resisting all the plots concocted against them, especially with the collaboration of the nation's renegade sons. The time has come to tell Ariel Henry's boss: Stop it, Mister!

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél. (718)
812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Série étoile
Port-au-Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514-321-6434
12 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valleron
13 K Avenue Faidherbe, RT RT Apt. 44
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
48.00 $ US. pour six (6) mois
90.00 $ US. pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF. pour six (6) mois
1005.00 FF. pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ere classe
$73.00 US. pour six (6) mois
$160.00 US. pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS. pour six (6) mois
125 EUROS. pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/ville State/Etat
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat français

Jounal 28 décembre 2022 - 4 janvier 2023.qxp_HO 12/28/22 5:15 AM Page 12

L'EX-SÉNATEUR MIRLANDE MANIGAT DANS L'ÉQUIPE D'ARIEL HENRY

Une feuille prêtée du manuel politique de son mari

Où peut mener cette nouvelle percée louverturienne ?

Suite de la page 2

faire mobiliser les autorités policières et judiciaires.

En effet, apprend-on de sources autorisées, sorti d'une réunion similaire à celle du 21 décembre, M. Jean-Baptiste tempêtait contre l'attitude qui s'était manifestée, notamment un sujet, en particulier, de l' « *amnistie* », qui était proposée au profit des dilapidateurs du Fonds Petro-Caribe. Il avait rejeté d'un revers de main une telle suggestion, déclarant que sa prise de position mettait sa vie en danger, surtout auprès des acteurs évoluant au Palais national, qui étaient aussi présents à cette rencontre. Lors de son intervention, à la radio, avant même de regagner sa maison, ce soir-là, Éric Jean-Baptiste ajouta qu'il ne voulait plus collaborer avec ces gens-là.

Qui étaient « *ces gens-là* »? D'aucuns les disent assimilés à des PHTKistes proches d'Ariel Henry. Faut-il demander pourquoi celui-ci a totalement ignoré ce crime, alors que la famille de la victime, mais surtout sa femme et ses enfants, attendent le mot de la Justice, mais prennent la précaution de se taire, car sachant les conditions dans lesquelles leur bien-aimé a été éliminé de la face de la terre.

En tout cas, dans certains milieux politiques, en Haïti, l'optimisme a la tête dure. Car il y a encore des gens à mettre la décision de Mirlande Manigat sous un éclairage favorable. Pour eux, l'ex-sénateur RDNPiste est allée dans cette galère pour pouvoir résoudre le crime perpétré contre Éric Jean-Baptiste. Il faut rappeler à ces personnes que le Haut Conseil de la transition, dont Mme Manigat fait partie, est autorisé à siéger au Conseil des ministres, où sont prises les grandes décisions d'État, sans voix délibérative, elle n'a aucun impact sur les actes publics.

L.J

Ralf Roh

Apologies to the author and the readers of the article that appeared on page 14, last week, under the title A Call to the Haitian Diaspora as Architects of Change in Haiti. His last name is spelled Rho, not Roh. Thus, Ralf Rho. Thanks.

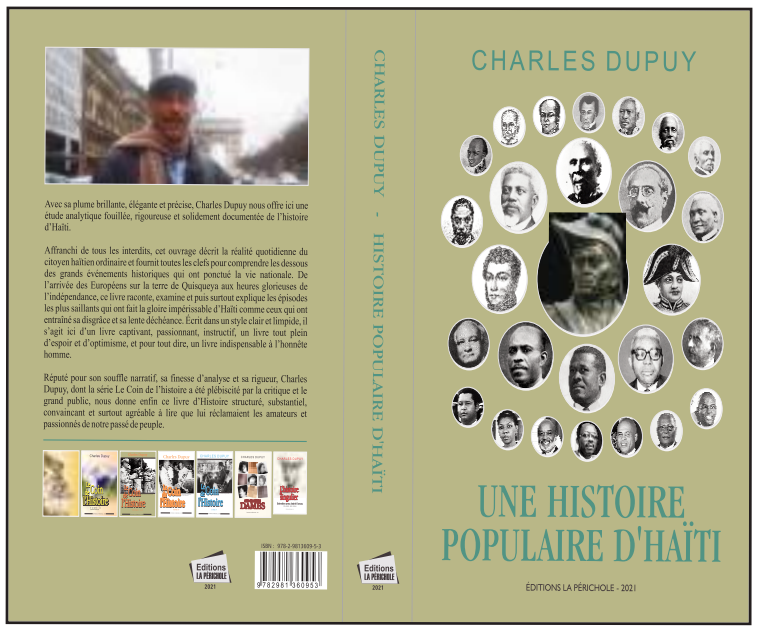

SANCTIONS CANADO-AMÉRICAINES CONTRE HAUTS FONCTIONNAIRES HAÏTIENS

L'immortel Dany Laferrière prend fait et cause pour le mortel Sweet Micky

Par Jean Robert Bossé *

Durant tout le règne de Jovenel Moïse et en dépit de sa gouvernance catastrophique, caractérisée par des exécutions sommaires de manifestants, de militants politiques, de journalistes, de médecins, de femmes enceintes, de bébés dans les bras de leurs mères, du bâtonnier Monferrier Dorval, à proximité de la résidence de Jovenel Moïse, de l'élève Évelyne Sincère, de l'étudiant Grégory Saint-Hilaire, dans l'enceinte de l'École normale supérieure (ENS), de policiers et de kidnapping des professeurs, d'étudiants, d'élèves, de commerçants, d'avocats, de médecins, d'infirmières et de marchand (e)s de saucisses, l'Académicien Dany Laferrière n'avait jamais souhaité prendre position.

Il était confortablement resté coincé dans son immortalité. Nous avons même cru que son immortalité, à l'Académie Française, lui avait enlevé son humanité et lui interdisait d'avoir une opinion politique quelconque. Et rien de tout cela ne pouvait se réaliser sans le silence complice de bon nombre de nos compatriotes, y compris Dany Laferrière lui-même. Le mépris caractérisé, de certains de nos hommes et femmes de lettres, à l'endroit de nos frères et sœurs qui croupissent et végètent dans la crasse et l'insécurité, est manifeste. À l'exception de quelques-uns, ils n'ont jamais fait entendre leur voix à chaque fois que le pouvoir PHTKiste terrorise la population et pille ses ressources.

Curieusement, suite aux sanctions prises par le Canada contre certains délinquants, notamment Michel Joseph Martelly, M. Laferrière est monté au créneau pour déclarant que le Premier ministre Justin Trudeau était allé « *trop vite* ». Si Trudeau est allé trop vite, l'immortel Dany Laferrière est allé trop loin en voulant voler aux secours d'un voyou, d'un hors-la-loi (bandit légal), d'un drogué, qui a pourri l'existence de toute une nation. Pire encore, il (Dany) est même allé jusqu'à se demander pourquoi le Canada n'avait-il pas pris des sanctions contre l'ex-président américain Donald Trump, lorsqu'il avait envoyé ses partisans, armes au poing, à l'assaut du Capitole (Congrès américain) le 6 janvier 2021.

Plus loin dans cet entretien accordé à Radio Canada, Dany Laferrière nous apprend, à nous Haïtiens et Haïtiennes de l'intérieur et de la diaspora, que nous étions tous choqués du fait qu'un chef de gouvernement étranger se permet d'appliquer des sanctions contre un ancien président d'un autre pays. Nous devons dire à Dany qu'il a été très mal informé. Personne n'a été choqué, Monsieur l'Académicien, sauf Les PHTKistes et ceux ou celles qui entonnent, à l'unisson, les chansons obscènes de Sweet Micky, au cours de ses soirées musicales et de débauche. Or, rappelons que, lorsque le candidat Michel Martelly, qui se trouvait en quatrième position à l'élection présidentielle de 2011, a été placé en deuxième position pour être élu, par la suite, président d'Haïti, Dany Laferrière n'avait pas dénoncé l'ingérence de cette même communauté internationale, dont fait partie le Canada. Ni alors, ni après quand cette forfaiture internationale a été exposée.

M. Laferrière a qualifié les sanctions canadiennes contre Michel Martelly d'acte colonisateur et cavalier, de la part du Premier ministre Justin Trudeau. Pourtant, après l'assassinat de Jovenel Moïse, dans la soirée du 6 au 7 juillet 2021, le CORE Group, rebaptisé Syndicat des ambassadeurs par la population haïtienne, à travers un tweet, a fait d'Ariel Henry Premier ministre et président en cachette. Y a-t-il un acte plus colonisateur que celui-là ? Dany Laferrière n'en a cure. Il ne s'est pas, non plus, exprimé contre le traitement inhumain, discriminatoire et raciste infligé aux compatriotes haïtiens, en provenance du Chili et du Brésil, par des membres de la Patrouille frontalière étasunienne, à la frontière américano-mexicaine, précisément à Del Rio (. Au lieu de prendre la défense de Michel Martelly, pourquoi ne se donne-t-il pas la peine de faire entendre sa voix, en signe de solidarité avec nos frères et sœurs victimes de la frénésie des ultranationalistes dominicains, de l'autre côté de la frontière ?

** Jean Robert Bossé, ex-député, membre de la 50e Législature*
10 décembre 2022

Jounal 28 décembre 2022 - 4 janvier 2023.qxp_HO 12/28/22 5:15 AM Page 13

The Terrorist Stagecraft: How to better light-up the fuse under Perpetual Institutional Brigandage in Haiti?

Continued from page 3

the United States' armed forces, I know that the U.S. government defines terrorism as *« the unlawful use of violence against persons or property, to intimidate or coerce a government, the civilian population, or any segment thereof, in furtherance of political objectives. »*

Following this logic, I would argue that regarding foreign policy, stability has never been a given. It has never been the norm. When achieved, it has always been the product of self-conscious action by the great democracies, especially by the greatest power currently, the United States of America. If the U.S. wants stability in Haiti, it must create it.

The Haitian people are in for dangerous times. Their best hope for safety and security in such times faces much difficulty. Presently, the U.S. doesn't seem, to have, as in the past, the courage and diplomatic will to lead this crazy world into unashamedly laying down the rules of post-Duvalier Haiti and be ready to enforce them.

« **It will henceforth be known as the age of Presidential Terrorism."**

I repeat: ***What is happening on the streets of Haiti is not crime. It is not violence. It is not violent crime. It is war. It is a war being waged by hordes of heavily armed terrorists, stupidly called bandits, on a defenseless population! There shouldn't be any trial for them, just extinction.***

**** Jacques Raphaël Georges, DAV***
jacquesrgeorges@gmail.com

Stagecraft: How to better light-up the fuse under Perpetual Institutional Brigandage in Haiti?
By Jacques-Raphaël Georges, DAV.

"What is happening on the streets of Haiti is not crime. It is not violence. It is not violent crime. It is war. It is a war being waged by hordes of heavily armed terrorists, stupidly called "bandits," on a defenseless population!

One of the reasons there are terrorists, naively called « bandits, » capable and audacious enough to kidnap, rape, steal, and assassinate, and getting TV coverage, is that while they have declared war on modern civilization, we keep threatening to bring them to justice. They have grown bolder because they know that we are bluffing with our empty threats of foreign military intervention.

However, if intervention there must be, it should be under American leadership. Firstly, they would have to rid the country of the cumbersome burden of first-rate criminals, irrespective of the class or social strata to which they belong.

The United States no longer must search for a name for the post-Duvalier era. Henceforth, it will be known as the age of Presidential Terrorism. Organized terror has shown its full potential to derail and postpone the peaceful transfer of power, to shut down the constitutional order, to terrorize the Haitian people, and send their political « leaders » into underground electoral shelters.

Here is a fundamental distinction that can no longer be avoided: You don't bring criminals to justice; you rain destruction on terrorists! I recall the response of the late American Defense Secretary Donald Rumsfeld, to a journalist who had asked him what he was to do with the Al Qaeda terrorists. He simply replied: "We kill them!" The same fate must be reserved to the Haitian terrorists.

As far as those who have been involved in arming the terrorists, importing and exporting drugs in and from Haiti, whatever their sociopolitical standing, they must ALL be arrested and offered residency at a federal prison, in Miami, Philadelphia, or elsewhere.

International stability is never a given. Neither is it always the norm. It is often a hope and a wish. However, when it is achieved, it's the product of self-conscious actions taken by the great democracies, and especially that of the world's greatest, the United States of North America. Thus, if America wants stability in Haiti, it must create it. It has the means.» (Dr. Jacques-Raphaël Georges, DAV)

****

(New Hampshire) - Three decades ago, in his memoirs, published in Paris, a former boss of the DGSE, the French secret service, recognized that illegality, attack on privacy, on freedom, and even on life itself were of his domain. In a living room, this frankness, devoid of elegance, can be seen as a trait of cynicism. But in his field, that attitude produces disastrous effects.

No need to reinvent the wheel. The Haitian people are going through something analogous. Even worse! Their country has become a crime scene. After the *apparent collapse* of the Duvalier regime, in 1986, the impoverished Caribbean nation was newly freed, but unstable, in ruin and in play. The democracy the United States favored faced internal threats from anti-democratic subjects who, from the outset, decided to turn the country into a *killing field,* burning people alive — on camera! They had a very specific aim: avenging alleged historical wrongs and imposing their four wills on society. Hitler, in Germany, Pol Pot, in Cambodia, had done just that. And to finally take over. To their credit, the new humanists tagged with the badge of « democrats » that ran Haiti managed to crush in the cradle the constitutionally timed peaceful alternation of power, the essence of democracy. Thus did the whole of Haiti become a crime scene!

« **These relentless predators' rise to power in Port-au-Prince is a society's worst nightmare**. »

Not since the Nazi rallies of the 1930s have we witnessed such celebration for spilled blood, for killing and dying. ***Would we have ever seen on American television a priest, even a deranged one, bragging about sordid and wicked ways to kill those he perceives to be his opponents?*** Hear that. I paraphrase: *How pleasant is the smell of the imperialists' friends, … the soil of Charlemagne Péralte enriched by blood pouring out of their bodies. »*

This atavistic love of blood and death and, indeed, immolation, in the name of God, may not be new. Medieval Europe had an abundance of millennial Christian sects which, until now, never had the means to carry out their evil deeds. On the other hand, these relentless predators' rise to power in Port-au-Prince is any civilized society's worst nightmare, a singular historical moment.

We have seen Haitian terrorists hanged —in another place at another time. We would have said "lynched" them, especially after the poor mother had paid part of the ransom for her baby, and was unable to come up with the balance. The most chilling, gruesome, and ***dehumanizing*** act of violence is what, a few weeks ago, raised a firestorm of indignation on *YouTube* — and for good reason. A Haitian terrorist using the barrel of his gun, was raping a woman, while his comrades were joyfully filming the scene. The suffering cries of the poor woman were heart wrenching! Even Al Qaeda, ISIS, or Boko Haram would have put an end to that depraved member's life. But with Haitian terrorists, it was a ceremonial rejoicing time. ***Well, it is time for, at the very least, a humanitarian intervention in Haiti!***

Haiti has not known such widespread murderous perversion, even before the debauchery of 1986! Who would have imagined witnessing such inhumanity in the backyard of the United States of America? Where is the United Nations? Where is the OAS?

Foreign policy makers have difficulty understanding that culturally, in the Haitian popular imagination, « a bandit » conveys the image of a strong man. Consider that former President Martelly has adopted the nickname of "Legal Bandit!" Thus, a bandit commands respect. I recall, in middle school, at the National School of Casernes Dessalines, there were those students that everyone feared and respected: Roland Bouzy, the Augustin and Lemaire brothers. They were called "bandits." Nobody messed with them! They would share nothing with today's Haitian outlaws. Hence, my walking in the footsteps of the Parnassus' legislator, Nicolas Boileau, who had advised *"to call a cat a cat."* Therefore, in my view, today's outlaws terrorizing the Haitian population are not "bandits" in the Haitian *folklore* sense of the word. They are purely and simply **terrorists** and must be dealt with as such: **Terrorists must be killed!**

My brother Gérard Georges, Esq, reminisces, with a flood of sadness, that under the first U.S-backed Réné Préval administration, two of his clients, General Claude Raymond and Dr. Frantz Bataille, a journalist, were kidnapped while at a religious event organized by the vicious gang leader Ronald "Kadav" (*Cadaver,* in Haitian Creole). Trigger happy *Kadav* was a madman in the pay of Aristide and Préval. Once Mr. Kadav's mission was accomplished, he delivered the General and the Doctor fists and feet bound to the Haitian National police. Think of it. A bandit acting on direct order of the Presidents!

General Raymond died in jail. Dr. Bataille would have known the same fate had his lawyer not worked with the U.S. Embassy to fly him, as a *political prisoner,* to New York…

Mr. Kadav, would alas share the same fate reserved to all the presidents' henchmen. He was murdered when he became too cumbersome!

Presidential terrorism? This must be understood as a statecraft, not a performing art or military art. Basically, this kind of theatrical terrorism can really deliver its message when carried out by a vector of communication, such as the corrupt Haitian media!

The feature of the new phenomenon in Haitian politics is the absolute asymmetry between the psychological effects, on the one hand, and on the other, the means employed and the results obtained. It does not aim at causing only the greatest number of victims of rapes, assassinations, and kidnappings, but also at having the greatest psychological impact on the General Public.

Institutionally, since the presidency is perceived as being weak, presidential terrorism makes it possible to readjust the balance of power by instilling the fear of God in the president's adversaries, including the Haitian people in general. ***How to better light up the fuse under perpetual institutional brigandage in Haiti?*** According to your beliefs, these *born-again* constitutional criminals are either mystical or deranged. In either case, they are exceedingly dangerous and must be dealt with accordingly.

Moreover, the nexus between sub-state armed groups or presidential kamikazes, the National Palace and what remains of the national press are nothing more than theatrical terrorism. It is a message intended to convince the rest of *the nation* of the power of the president. The right to form sub-state groups to use political violence to create a broad psychological impact is a regalian right. It pertains to the king. The decision that the king takes is a sacred one. He has no explanation to give anyone. Not even to his conscience. Granted he has one.

The late Jovenel Moïse is no longer at the National Palace. But they keep telling us that « before his death, he had had handpicked Ariel Henry as prime Minister ». And the terrorists that the geniuses in the international community naively call « bandits » know it. « The King is dead, long live the king! » They cannot wait for the new monarch, minus a monarchy, to get « elected » via the unconstitutional « Provisional Electoral Council. » Whereupon another "constitutional" *Terrorist-in-Chief* will take his place and inherit the power of the man beyond the grave. Meanwhile, the de facto Prime Minister seems to be in touch with his old boss.

To say that for the past 30 years, Haitian presidents and armed groups have been supporting each other is an understatement far removed from reality. In fact, the institution of the presidency, in the Caribbean nation, is the biggest Ponzi scheme in the history of the hemisphere. Let's keep banging the drum on this one. For the sake of peaceful transfer of power, for the sake of stability, that presidency must be dissolved. The Prime Minister's Office is enough!

« **If the United States wants stability in Haiti, it must create it**... »

Continued on page 14

Jounal 28 décembre 2022 - 4 janvier 2023.qxp_HO 12/28/22 5:15 AM Page 14

AN ANALYSIS

Continued from page 7

having his visa revoked. He only found out about it when he was refused to board a U.S. airline bound to the U.S. No one knows how long ago that sanction was imposed. But last November 14, the Prime Minister fired him, along with Interior Minister Liszt Quitel, without giving any reason for his action. Then, last week, on December 20, the Canadian Government imposed sanctions on both, accusing them of *"corruption and protecting criminal gangs."* And we ask: Why isn't Ariel Henry also sanctioned?

That's why we say the international community is being hypocritical in its application of sanctions, though we approve what's done. But there's no way to believe that the bigwigs of the international community, with their sleuths everywhere, don't know the background of those who become government ministers in Haiti. As for Prime Minister Henry, he couldn't convince us that he doesn't know about the dossiers of his ministers.

We're going back to what we revealed a year ago to show that Ariel Henry is an accomplice in crime by associating with criminals that he brought into his government. Quoting myself, I am offering below what I wrote and which appeared in the December 1-8 edition of the *Haiti-Observateur,* under the heading: **"Dr. Henry surrounds himself with shady characters."** Read on:

"In that light, we have to revisit the dossier of **Berto,** or **Bertaud** Dorcé. Since he doesn't do any vetting before appointing his buddies, Prime Minister Henry may say he doesn't know what happened back in 1997. Though all the way in New York, I know, and many others know also. But it's not up to me to help Ariel Henry out. He should undertake his own investigation, first by finding out whether **Berto** is the original name of his minister of the important Ministry of Justice and Public Safety. Isn't it **Bertaud** in his birth certificate? Or did he, using his prerogatives, have that changed to **Berto?** In this case, the Haitian proverb does apply: *"Se chat yo met veye bè."* (Having the cat watch the butter)

"Purposely, we won't air out the whole dossier, but in November 1997, Berto/Bertaud Dorcé is to be found as judge in Miragoâne, in the Nippes department, and he will be involved in a drug case in Aquin. He should be queried also about what happened at the prison in Pétion-Ville. We'll let Prime Minister Ariel Henry disclose the rest, even an arrest record and, under the table, huge payment for release.

A connection to Michel Martelly

"The Prime Minister should also find out why Berto/Bertaud Dorcé and some other lawyers of his ilk got in a row with the late government prosecutor Claudy Gassant for being defenders of Sonson La Familia's wife in a drug case. Of course it's all in the family, for Sonson La Familia (Woody Éthéart) is close friend of Michel/Michael Martelly, who often frequented his restaurant in Pétion-Ville. Earlier this year, wasn't Sonson at the birthday party for the "Legal Bandit" in Santo Domingo?

"As the French saying goes, *"Cousu de fil blanc"*. (Stitched with white thread.) The return of the official bandits to the National Palace is being prepared by one of theirs. We won't tire of saying *'Birds of a feather flock together.'"*

After such accusations, nothing was heard from the Prime Minister, contradicting us and asking for a retraction. He went ahead and cohabited with his jailbird Minister of Justice. Neither did Ariel Henry do anything when his minister of the Interior, Liszt Quitel, who previously was Minister of Justice, was implicated in the kidnapping of Pastor Jean Pierre Ferrer Michel, an American citizen held hostage for ransom.

The international community, which supports Prime Minister Ariel Henry wholeheartedly, kept quiet about the criminal activities of his ministers. And when he forced their resignation, last November 11, after the first sanctions were announced by the U.S. and Canada, he let them go, without giving any reason for his action. And one month later, on December 20, Canada announces sanctions of Dorcé and Quitel.

I repeat, the international community has been playing a hypocritical game in Haiti. For, sanctions should be imposed also on Ariel Henry, who knowingly protected for more than a year, the ministers accused of *"corruption and protecting criminal gangs,"* reasons cited by Canada to sanction Berto/Bertaud Dorcé and Liszt Quitel.

RAJ
28 December 2022
raljo31@yahoo.com

The Terrorist Stagecraft: How to better light-up the fuse under Perpetual Institutional Brigandage in Haiti?

Continued from page 13

As a proud veteran of the United States' armed forces, I know that the U.S. government defines terrorism as *« the unlawful use of violence against persons or property, to intimidate or coerce a government, the civilian population, or any segment thereof, in furtherance of political objectives. »*

Following this logic, I would argue that regarding foreign policy, stability has never been a given. It has never been the norm. When achieved, it has always been the product of self-conscious action by the great democracies, especially by the greatest power currently, the United States of America. If the U.S. wants stability in Haiti, it must create it.

The Haitian people are in for dangerous times. Their best hope for safety and security in such times faces much difficulty. Presently, the U.S. doesn't seem, to have, as in the past, the courage and diplomatic will to lead this crazy world into unashamedly laying down the rules of post-Duvalier Haiti and be ready to enforce them.

« It will henceforth be known as the age of Presidential Terrorism."

I repeat: ***What is happening on the streets of Haiti is not crime. It is not violence. It is not violent crime. It is war. It is a war being waged by hordes of heavily armed terrorists, stupidly called bandits, on a defenseless population! There shouldn't be any trial for them, just extinction.***

**** Jacques Raphaël Georges, DAV***
jacquesrgeorges@gmail.com

ARIEL HENRY DANS SON ULTIME FORFAITURE
Des dirigeants politiqueshaïtiens s'associent à ce crime
Qui prendra des sanctions contre les criminels de lèse-patrie ?

Suite de la page 4

demandés en extradition par la Justice américaine. De toute évidence, celle-ci collabore, main dans la main, avec la Direction centrale de la Police judiciaire haïtienne (DCPJ), sur l'assassinat du président de facto haïtien. Qui dira que ces deux entités ne se tiennent pas au parfum l'une et l'autre, en ce qui a trait aux éléments entourant leurs secrets respectifs ?

À la lumière du déroulement de cette enquête, lancée depuis bientôt deux ans, sans produire de résultats probants susceptibles de déboucher sur la mise en accusation des vrais accusés, il est possible de conclure qu'il y a anguille sous roche. Autant donc dire, d'un côté comme de l'autre, la recherche des commanditaires et des bourreaux de Jovenel Moïse est vouée à l'échec. Et risque, à l'instar de l'assassinat de John F. Kennedy, de rester un éternel secret.

Un Haïtien aux commandes de l'État haïtien

Qui osera contredire le slogan «*Haïti aux Haïtiens !* » et son corollaire naturel « *Un Haïtien aux commandes de l'État haïtien* » ? Assurément, en raison de la gestion calamiteuse des affaires de la nation, la majorité des Haïtiens veulent en finir avec la présence d'Ariel Henry à la primature. Sans doute pour des raisons d'ordre politique ou d'incompétence mille fois vérifiée. Or, il est plus que prouvé qu'Ariel Henry doit son atterrissage à la primature aux « *Blancs* » dont il sert et défend les intérêts, dans les multiples résolutions. Si quelqu'un avait un doute quelconque, par rapport à la boutade qui veut que le Dr Henry soit le « *son of a bitch* » (« *espèce de salaud* ») propre des Américains, sa dernière « *prestation* », dans l'accouchement du « *Consensus national pour une transition inclusive et des élections transparentes* » devrait suffire à les détromper. Que ce document ait été rédigé et/ou approuvé pour diffusion par la patronne du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) ou par l'équipe PHTKiste dirigée par Ariel Henry, il représente un instrument de contrôle des destinées d'Haïti. Le voilà pleinement engagé dans l'exécution du mandat que lui a donné la communauté internationale, à qui il doit pleine et entière allégeance.

De toute évidence, l'homme qu'on se plaît à appeler « *Premier ministre* » ou « *Premier ministre de facto* » est un agent étranger, un imposteur installé à la primature. Le peuple haïtien a besoin d'y placer son propre fonctionnaire à ce poste et de lui mettre sa propre feuille de route dans la main. Comme on dit, en créole, « *Gen plizyè mwayen pou kòche youn kabrit* » (« *Il existe plusieurs moyens d'exécuter une tâche* »).

Après toutes les stratégies qui ont été lancées, en vue de se défaire d'Ariel Henry, qui continue à bénéficier du support de ses patrons, il n'y a aucun doute que ces derniers l'imposent au peuple haïtien.

À ce tournant, de la vie nationale, où, par ces périodes économiquement difficiles, les gens résistent, de moins en moins, aux séductions monétaires, même indécentes, et aux avantages arrachés au gouvernement, le peuple haïtien peut trouver peu de citoyennes et de citoyens à défendre sa cause et ses intérêts. Toutefois, il en reste quand même des patriotes sur qui il peut compter pour montrer la porte à Ariel Henry et rappeler la communauté internationale à l'ordre.

Car celle-ci décerne des sanctions, dans le sens de ses intérêts. Mais seule la Justice haïtienne, rétablie dans toutes ses dimensions, pourra infliger des sanctions à Ariel Henry et à ses complices.

L.J.

Jounal 28 décembre 2022 - 4 janvier 2023.qxp_HO 12/28/22 5:15 AM Page 15

L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT DE JOVENEL MOÏSE PIÉTINE TOUJOURS

Deux nouveaux individus arrêtés par la DCPJ

Au moins un est lié à la victime et à un ancien DG de la PNH

Suite de la page 1

comme chef adjoint de la Brigade chargée de la protection des espaces protégés, une institution composée, surtout d'anciens militaires. Alors qu'on connait très peu de choses de cet officier supérieur de la PNH, Miradieu Faustin attire surtout l'attention parce qu'il évolue dans un monde qui le place à proximité de hautes autorités.

L'arrestation de cet ancien militaire, et la manière dont la DCPJ traite son cas attirent l'attention. Car sa capture est survenue, peu après l'audition de l'ex-directeur général de la PNH Léon Charles par le juge Walter W. Voltaire.

Nommé par Jovenel Moïse sur recommandation de Léon Charles

Miradieu Faustin est un proche de Léon Charles, dont il était le conseiller, quand ce dernier dirigeait l'institution policière. Il a été nommé chef adjoint de ce corps ayant la responsabilité de protéger l'environnement, par Jovenel Moïse, sur recommandation du représentant permanent d'Haïti auprès de l'Organisation des États américains (OEA).

Avant que Ariel Henry ne mette fin au service de Léon Charles, en tant que DG de la PNH, des rumeurs persistantes le faisait passer pour un des conspirateurs ayant participé au complot d'assassinat de Jovenel Moïse. Pourtant, en dépit de sa proximité avec Faustin, son nom n'a jamais été cité. Pourtant, Charles a été interrogé par le juge Voltaire, qui ne semble avoir trouvé aucun motif de le garder.

On peut faire le même raisonnement pour l'inspecteur divisionnaire, mis aux arrêts, au moins dix-huit mois après le crime. Faut-il alors poser la question de savoir si Miradieu Faustin est gardé en prison après qu'il eut été dénoncé par son ami Léon Charles ? Cette question nous conduit à une autre : Qu'en est-il donc de Félix Joseph Badio, dont le nom a été associé à cet assassinat, immédiatement après l'exécution du président de facto ?

Ici, il est opportun de se demander comment se fait-il que Félix Joseph Badio continue à éluder la DCPJ, alors qu'il avait l'habitude de fréquenter Léon Charles ? Tout semble indiquer que la DCPJ, de concert avec les acteurs du « *Federal Bureal d'investigation* » (FBI), organe d'investigation fédéral américain, s'emploie à limiter le champ de l'enquête sur ce crime odieux. Autrement dit, considérer comme intouchables certains individus (Badio) alors que d'autres (présentement Miradieu Faustin) sont « *retirés de la circulation* ». Donc, s'assurer que les personnes jugées dangereuses, par rapport aux secrets entourant ce crime, cessent d'être libres de leur mouvement, histoire de limiter le nombre d'individus qui seraient capables de « *livrer le pot aux roses* ».

Sur ces entrefaites, dans la foulée de l'audition de Léon Charles et de l'arrestation de Miradieu Faustin, on peut conclure que la DCPJ n'est pas autorisée à priver Félix Joseph Badio de sa liberté. Il est également illusoire d'accréditer la thèse de la mort de ce dernier, que certains attribuaient à Ariel Henry.

En tout cas, il paraît clair que ceux qui pilotent cette enquête, qu'ils soient en Haïti, aux États-Unis, ou même ailleurs, ils contrôlent les déplacements de cet homme, dépositaire de « *gros secrets* ».

L.J.

Jounal 28 décembre 2022 - 4 janvier 2023.qxp_HO 12/28/22 5:15 AM Page 16

Sports

La star allemande Boris Becker sort de prison

UNE BELLE ET ÉMOUVANTE HISTOIRE

Par Jacques Brave

La super star allemande de Tennis allemande ancien No. 1 mondial du tennis est sorti de prison cette semaine.

Boris Becker, un grand champion

A priori c'est une nouvelle qui réjouir les Haïtiens car c'est un bienfaiteur qu'Haïti ne peut pas oublier ; condamné et emprisonné en Angleterre pour une histoire de banqueroute financière due à une gestion calamiteuse de ses larges revenus gagnée par sa carrière à succès sans le tennis l'ancien champion avant l'expiration du terme de sa condamnation en vertu disposition spéciale de la justice britannique concernant les étrangers Boris Backer a été libéré, la semaine dernière, par la justice anglaise et est retourné dans son Allemagne natale.

Haïti dit merci encore Champion !

Haïti a une affection spéciale pour Boris Boom Boom Becker, qui a visité deux fois notre pays et a apporté une contribution exceptionnelle au football haïtien, après le séisme de janvier 2010. En effet, il est du groupe de célébrités allemandes qui ont soutenu et ont contribué au succès de Téléthon organisé par la chaîne de télévision allemande SAT-EIN pour recueillir les fonds ayant permis de réunir les dons qui ont favorisé la construction, par une compagnie germanique de Camp Nous, au sein du Projet Goal de Croix des Bouquets ayant permis d'ouvrir une académie d'élite pour former les jeunes footballeurs haïtiens. Boom Boom Becker était d'ailleurs en Haïti pour l'inauguration du centre, à Croix des Bouquets, et avait même participé à un match d'exhibition de football entre vedettes allemandes contre une équipe de vétérans haïtiens, en avril 2013, pour l'inauguration de l'académie Camp Nous, nom choisi par les donateurs allemands, a contribué à révolutionner le football haïtien permettant à Haïti de devenir, dès l'année 2013, la nation No 1 de la Caraïbe. Nos équipes nationales, filles et garçons, dans toutes les catégories d'âge devenant rapidement les meilleures de la région.

Interview de Boris Becker

Quatre (4) jours après avoir retrouvé la liberté, l'ancien numéro un mondial Boris Becker s'est confié pour la première fois à la télévision allemande semaine écoulée où il est revenu sur ses huit mois derrière les barreaux ; une interview accordée à la chaîne TV allemande SAT- EIN, celle-là même qui a fait construire CAMP NOUS dont voici la relation dans la presse française.

L'ancien champion allemand de tennis Boris Becker a assuré jeudi, lors de son procès pour faillite devant une cour londonienne, qu'il ne savait pas où étaient les trophées des tournois de Wimbledon qu'il a gagnés.

_Boris Becker, victorieux de Wimbledon, en 1985.

Becker a maigri

Le visage aminci, Boris Becker s'est exprimé, pour la première fois, publiquement, mardi dernier, sur la chaîne privée allemande « *Sat1* », depuis sa libération de prison, jeudi, Un entretien qui lui a rapporté 515 000 euros; très bon pour repartir et reprendre goût à la vie.

Quatre jours après avoir retrouvé la liberté, l'ancien numéro un mondial, Boris Becker, s'est confié, pour la première fois, à la télévision allemande, mardi dernier, où il est revenu sur ses huit (8) mois derrière les barreaux.

Un Noël en famille pour Boris Becker; Libéré de prison et de retour en Allemagne

Condamné le 29 avril par la Southwark Crown Court à Londres à deux ans et demi de prison ferme pour quatre chefs d'accusation liés à sa faillite personnelle, il a profité d'une procédure accélérée spéciale pour les ressortissants étrangers qui stipule que tout détenu non britannique peut être renvoyé dans son pays d'origine s'il donne son accord, afin de désengorger les prisons britanniques. Voici les passages clés de cette interview de deux heures.

Ses huit mois en prison : «*Un autre prisonnier voulait me tuer* ». Il raconte.

« *Derrière les barreaux, tu n'es personne. Je m'en suis rapidement rendu compte. Tu es juste un numéro. Personne ne m'a appelé Boris. D'ailleurs, ils se fichaient royalement de savoir qui j'étais. J'ai noué des relations de confiance avec trois prisonniers qui m'ont sauvé la vie. En octobre, un autre prisonnier voulait me tuer. Il m'a expliqué ce qu'il comptait exactement faire, mais j'avais le soutien de ces autres détenus et le lendemain, cette dangereuse personne qui est derrière les barreaux depuis 12 ans, est venue présenter ses excuses. J'ai occupé mon temps à enseigner l'anglais et les mathématiques à d'autres prisonniers. Quelques semaines plus tard, j'ai étudié la philosophie du stoïcisme que j'ai ensuite appris à des détenus. J'ai aussi été leur préparateur physique. Heureusement que j'ai eu ces quelques occupations, sinon, je serai devenu fou* ».

Les conséquences de son séjour en prison : Une belle leçon d'humilité et de probité.

« *J'ai reconnu mes fauxpas. Je suis la même personne, mais je suis devenu plus humble. J'ai perdu beaucoup de poids. Je suis allé au lit en ayant faim, ce qui ne m'était encore jamais arrivé. Mon séjour en prison m'a fait du bien sur le plan de la santé. Je pense avoir retrouvé en moi l'humain que j'ai été il y a de longues années. Cette condamnation a constitué une leçon très dure. Une leçon qui m'a fait très mal. Mais avec le recul, elle a aussi eu des répercussions positives. J'ai beaucoup réfléchi, j'ai reconnu mes fauxpas. Je n'ai pas toujours eu les bonnes personnes autour de moi, j'ai été mal conseillé. Ces huit mois m'ont adouci. Je veux conserver ce droit chemin. J'ai reçu une deuxième chance, à moi de la saisir et d'être fidèle à mes principes. Ce séjour carcéral m'a permis de me retrouver, il m'a servi* ».

L'interminable chute de Boris Becker, symbole d'une après-carrière désastreuse. Des anecdotes sur son séjour en prison : « *Klopp voulait venir me voir* »

« *J'ai eu le droit à deux visites par mois, mais certaines personnalités n'ont pas reçu l'autorisation de venir me rendre visite. Par exemple, Jürgen Klopp voulait venir me voir. Nous nous sommes appelés. "*

Boris Becker arrivait au Southwark Crown Court, à Londres le 29 avril 2022.

Kloppo " n'a pas eu le droit de venir, car il est trop connu et la prison voulait éviter un chaos monumental. J'ai eu 55 ans le 22 novembre et plusieurs prisonniers se sont cotisés pour m'offrir trois petits gâteaux au chocolat avec tous un goût différent.

« *J'ai reçu plusieurs douzaines de lettres chaque jour de supporters, d'amis, d'anciens joueurs de tennis. Je les ai toutes lues. Je vais tous leur répondre pendant les fêtes de fin d'année. Ces lettres m'ont beaucoup aidé pour garder le moral au quotidien. Celle qui m'a le plus touchée ? Celle que m'a envoyée Michael Stich (ancien n°2 mondial) sur trois pages avec des mots très touchants. Je n'aurais pas cru qu'il effectue un geste aussi fort (Becker fond en larmes)* ».

Son rapport à l'argent : « *Je dois désormais davantage faire attention. Depuis 2012, je vis de crédits bancaires, car j'ai vécu toutes ces années au-dessus de mes moyens. Mais tout cela, c'est désormais terminé. Je veux être capable de pouvoir de nouveau m'acheter un appartement ou un véhicule sans redressement fiscal. J'ai trop longtemps cru pouvoir vivre comme du temps de ma splendeur, au cours de ma carrière active. Je dois désormais davantage faire attention à la gestion de mon argent* ».

La libération de Boris Becker « J'ai bu une bière, la meilleure de ma vie ».

« *J'ai atterri à Stuttgart jeudi soir où personne ne m'a vu, mis à part les douaniers, qui m'ont souhaité un bon retour au pays. J'avais souhaité éviter les flashes des nombreux photographes qui m'attendaient à Munich. J'ai passé la nuit chez un couple d'amis dans un appartement près de Heidelberg. J'ai bu une bière, la meilleure de ma vie. J'y ai passé toute la journée du vendredi. Le week-end, je suis allé à Munich consulter des médecins de confiance qui m'ont remis sur pied, car après ces huit mois, j'avais des difficultés à marcher tout droit. Depuis lundi, je revis de plus en plus normalement. Je suis à l'hôtel à Munich et les gens qui me croisent me souhaitent bonne chance. Jusque-là, il n'y a aucune malveillance de quiconque* ».

Boris Becker à la Cour d'assises de Southwark, à Londres. Son avenir : « J'ai envie de travailler ».

« *J'ai fait le ménage dans mon entourage afin d'avoir désormais des personnes qui ne veulent que mon bien. En fait, j'ai tout repris à zéro en 2017. C'est un long processus pour m'assurer un avenir plus sain. Dans les prochains mois, je pense aller vivre à l'étranger afin d'avoir une vie plus tranquille. J'apprécie Dubaï ou peut-être Miami, où j'ai déjà vécu. J'ai plusieurs idées. En tout cas, je suis heureux de revivre normalement. À present, jai envie de travailler* ».

J.B.